Val de Marne

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT

NOVEMBRE 2015
N°328

3994 Coût d'un appel local depuis un poste fixe
valdemarne.fr

CLIMAT P. 26 à 33

Le département se mobilise !

© PELLICAM

le VAL-DE-MARNE *en mouvement* POUR LE CLIMAT

La géothermie *énergie positive*

P. 22-23

© ALEX BONNEMAISON

Les cimetières *se mettent au vert*

P. 52-53

© MATHIEU GENON

Ambiance électrique

VU PAR ALAIN BACHELLIER

Depuis quelques mois, des voitures du service Courrier du Département roulent à l'électrique. Un mode de transport adapté pour de nombreux trajets de courte distance, qui permettra d'éviter l'émission de 6 720 kg de CO_2 annuels rien que pour ces trois véhicules. A.J.

le VAL-DE-MARNE en mouvement POUR LE CLIMAT

VIVRE

PANORAMIQUE P. 4-5
Le canal de Joinville/Saint-Maur.

RETOUR EN IMAGES P. 6-7

ACTUALITÉ P. 8-18
Des ambassadeurs de l'énergie.

COMMENT CA MARCHE ? P. 19
Les élections régionales.

CONSTRUIRE

ENTRETIEN P. 20-21
Fabien Martin, secrétaire général de la fédération du Val-de-Marne du Secours populaire français.

REPORTAGE P. 22-23
Voyage au cœur de la centrale de géothermie de Chevilly-Larue.

RENCONTRES P. 24-25
Aurélie Launey,
Marie-France Astégiani-Merrain,
Jacqueline Méliot.

DOSSIER P. 26-33
Le Val-de-Marne agit pour le climat.

DÉBATTRE

COURRIER/JEUX P. 34-35

VIE DU CONSEIL P. 36-37
La commission permanente du 21 septembre.

TRIBUNES P. 38-42

BOUGER

CULTURE P. 44-49
Le livre de naissance 2016.

SPORTS P. 50-51
Le cross international du Val-de-Marne.

DÉCOUVERTE P. 52-53
Le cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine.

MÉMOIRE P. 54-55
1954-1989 : Cino del Duca ou la force de la presse populaire.

VAL de MARNE Le département

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT n°328, novembre 2015.

Hôtel du département, 94011 Créteil Cedex. Tél. : 39 94. Courriel : cvm@valdemarne.fr. Internet : www.valdemarne.fr. **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Frédéric Houx. **RÉDACTEUR EN CHEF :** Alain Jégou. **RÉDACTION :** Sabrina Costanzo, Ali Aït-Salah, Didier Berneau, Stéphane Le Puill, Anthony Larchet. Avec la collaboration de Pascale Pisani, Élise Lewartowski, Claude Bardavid, Nadia Sweeny, Mylène Sacksick, Jean-Pierre Delahaye. **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :** Anthony Larchet. **SECRÉTARIAT :** Chantal Chaabi. **RESPONSABLES PHOTO :** Michael Lumbroso, Alain Bachellier. **PHOTOTHÈQUE :** Joëlle Javiot. **INTERNET :** Marie Dujardin et web@valdemarne.fr. **VAL-INFO 94 :** val-info94@valdemarne.fr **RÉALISATION :** Pellicam (01 49 08 01 61). **IMPRESSION :** Grenier (01 46 15 83 00). **DISTRIBUTION :** Groupement de sociétés La Poste Mediapost. **TIRAGE :** 562 000 exemplaires. **ISSN :** 1963 - 2614.

Département ami des enfants

PAPIER RECYCLÉ

L'ÉDITORIAL DE
› CHRISTIAN FAVIER

Sénateur
Président du conseil départemental du Val-de-Marne
Membre du bureau de l'Assemblée des départements de France

© J. LUMIEN

Le Val-de-Marne en mouvement pour le climat

En cette fin d'automne, notre pays accueille le sommet mondial pour le climat appelé COP 21. Réunissant les chefs d'États venus de toute la planète, ce sommet doit décider des objectifs à partager pour éviter que la température moyenne ne progresse de plus de 2° d'ici la fin du siècle.

Tout le monde s'accorde désormais à considérer que l'élévation des températures générée par les activités humaines est une réalité qui constitue une menace pour l'avenir de l'humanité. Il est donc grand temps d'agir.

Comme en matière sociale, la mondialisation des échanges, la course effrénée aux profits, la mise en concurrence permanente des hommes et des territoires, la dérégulation et le libéralisme débridé à l'échelle planétaire conduisent, si rien n'est entrepris, tout droit au chaos écologique et social.
Ce sont ces logiques que la COP 21 doit inverser.

En Val-de-Marne, nous ne nous résignons pas à constater les dégâts.
Nous avons décidé de nous mobiliser, de mobiliser et de fédérer toutes les forces vives du département pour agir concrètement dans de multiples domaines et participer activement à ce combat pour le climat.

Ainsi, avec la plateforme pour la rénovation énergétique pour tous que nous venons de lancer, nous entendons expérimenter dans trois communes l'accompagnement de nos concitoyens, et notamment des plus fragiles, pour leur permettre de réduire leur consommation d'énergie.
C'est positif pour la planète et positif pour leur pouvoir d'achat.

Vous trouverez dans les pages qui suivent de nombreux exemples du « Val-de-Marne en mouvement pour le climat ».

À chacune et à chacun de se saisir de cette volonté et d'apporter sa pierre à ce grand défi du siècle : transmettre à nos descendants une planète vivable, respirable et respectueuse de chaque être humain.

EN CALE SÈCHE

Joinville/Saint-Maur. Le canal a été vidé entre le 11 et le 21 octobre. Il s'agit de permettre au Département d'extraire la vanne d'abaissement du niveau des crues pour la moderniser. Les travaux de reconstruction de la vanne sont programmés au deuxième semestre 2017. La vanne, située dans l'écluse de Saint-Maur, permet d'abaisser les niveaux d'eau en période de crue. L'ouvrage a fait preuve de son efficacité en diminuant sensiblement la ligne d'eau à l'amont, jusqu'à 65 cm à Joinville-le-Pont. La modernisation de cet équipement permettrait en cas de crue de réduire les dégâts sur les logements de plus de 9 millions d'euros sur une durée de 50 ans. S.C.

PHOTO : MICHAEL LUMBROSO

© M. LUMBROSO

Notes orientales au Festi' Val-de-Marne

10 OCTOBRE

GENTILLY

Le Festi'Val-de-Marne, qui se déroulait du 1er au 17 octobre, a fait le plein. Parmi les nombreux concerts programmés durant ces deux belles semaines musicales, deux chanteuses exceptionnelles : Djazia Satour, ancienne choriste de Gnawa Diffusion, qui chante désormais sous sa propre bannière avec un répertoire mêlant pop et blues ; Hend Ahmed (notre photo), voix magnifique venue d'Égypte, qui a récemment intégré le groupe Orange Blossom.

© A. BACHELLIER

19 ET 20 SEPTEMBRE

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le service départemental d'Archéologie a présenté le bilan des fouilles menées au printemps sur le site de l'abbaye de Saint-Maur. De nombreux témoignages du passé, dont des sépultures datant vraisemblablement du XIVe siècle, ont été mis au jour à l'occasion d'un diagnostic archéologique mené en amont d'un projet de valorisation du site par la commune.

© T. BORREDON

20 SEPTEMBRE

LA QUEUE-EN-BRIE

La forêt Notre-Dame a dévoilé une partie de ses secrets à l'occasion de la 5e fête de l'Arc-Boisé. Le Département, l'Office national des forêts, les partenaires associatifs, les experts et les passionnés ont proposé des animations nature, sportives, ludiques et artistiques. Autant d'occasions et de façons pour le public de découvrir comment vivent les animaux et les végétaux du massif forestier et comment y sont soignées les espèces sauvages qu'il abrite. Les plus petits s'en sont donné à cœur joie sur le manège fait de bois, entraînés par leurs parents.

© M. LUMBROSO

6 OCTOBRE

CRÉTEIL

La première édition du Forum des aidants, organisée le 13 octobre à l'hôtel du département, a permis de réunir près d'une trentaine d'exposants. Sur un même lieu, tout au long de la journée, 200 visiteurs ont pu rencontrer les agents des services départementaux concernés, de la Maison départementale des personnes handicapées et les représentants de nombreuses structures ou associations qui soutiennent et informent les aidants.

© T. BORREDON

12 OCTOBRE

LA SEINE

Les croisières pédagogiques proposées par le Département ont repris leur cours. Elles sont l'occasion pour les collégiens de se forger une culture et une citoyenneté autour de l'eau. Naviguer une demi-journée sur la Marne ou sur la Seine leur permet d'explorer leur territoire, de s'interroger sur le rôle des cours d'eau en ville et d'observer les actions mises en place pour préserver la ressource. Les croisières s'intègrent dans le dispositif d'éducation citoyenne à l'eau qui permet aussi de découvrir des métiers de l'eau et de l'assainissement.

Douze ambassadeurs de l'énergie effectuent des visites à domicile pour conseiller les locataires et propriétaires sur les questions énergétiques.

© M. AUMERCIER

ENVIRONNEMENT

Des ambassadeurs de l'énergie

Afin d'aider les familles qui occupent un logement social ou privé à faire des économies d'énergie et permettre à chacun de participer à la réduction des gaz à effet de serre, le Département et ses partenaires* expérimentent un nouveau métier : l'ambassadeur de l'énergie.

Si spontanément on pense aux transports automobiles en matière d'émission de gaz à effet de serre, premier pollueur avec 28 % des rejets en France, l'habitat arrive en troisième position, à égalité avec l'industrie à 19 %, et juste derrière l'agriculture (21 %). *« Le Val-de-Marne est particulièrement concerné puisque 67 % de ses logements ont été bâtis avant 1975, année où est intervenue la première réglementation thermique »*, rappelle Fabienne Obser-Sicard, responsable du secteur Précarité énergétique au Département. Chauffés le plus souvent au gaz, mal isolés s'ils n'ont pas bénéficié de travaux de mise aux normes, ces logements génèrent de la précarité énergétique.

« L'année dernière, en France, près de 3,5 millions de personnes ont déclaré avoir eu froid dans leur logement », souligne Christian Favier, sénateur, président du Conseil départemental. En 2014, suite aux signalements des centres communaux d'action sociale, le Département a accordé 20 000 aides financières pour un total de 2,5 millions d'euros aux familles qui ne pouvaient plus s'acquitter de leurs factures. Les maires de Champigny-sur-Marne, Vitry-sur-Seine et Villeneuve-Saint-Georges et Christian Favier se sont forgé une conviction : la lutte contre la précarité énergétique nécessite un travail de terrain. C'est le rôle des douze ambassadeurs de l'énergie qui, depuis quelques semaines, effectuent des visites à domicile dans ces trois villes pour conseiller les locataires ou les propriétaires.

« La première étape, c'est l'analyse de la facture pour voir si l'abonnement correspond bien aux besoins », explique Alice Marteau, ambassadrice. *« Ensuite, on peut recommander des éco-gestes qui ont un vrai impact sur la consommation »*, poursuit Patrice Ngongo. *« Et quand il y a un vrai problème d'isolation, on s'aperçoit que les gens ignorent tout des dispositifs d'aide existants,* constate Meryl Boiteux. *On peut les informer et les aider à monter un dossier. »*

Si cette expérimentation remplit ses missions dans ces trois villes, elle est appelée à s'étendre sur tout le Val-de-Marne. C'est le souhait, en tout cas, de Christian Favier, pour qui la création de la PRET* s'inscrit dans une chaîne cohérente qui lie maîtrise publique de l'énergie, tarifs sociaux et possibilité pour chacun de participer à son niveau à la préservation de la planète.

STÉPHANE LE PUILL

* Plateforme de la rénovation énergétique pour tous qui regroupe les villes de Champigny, Vitry, Villeneuve-Saint-Georges, la Région Île-de-France, l'Agence nationale de l'habitat, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, la CAUE et Soliha.

POUR EN SAVOIR PLUS : 01 43 99 71 11, ambassadeurs.energie@valdemarne.fr.

le VAL-DE-MARNE en mouvement POUR LE CLIMAT

UN NOTRE MONDE

Solidaires ici et là-bas

© A. BONNEMAISON

La 14e édition d'Un Notre monde se déroulera du 14 au 22 novembre. Temps fort pour les jeunes porteurs d'initiatives solidaires, ce rendez-vous leur offre un espace d'information et d'expression. « *Il souligne la capacité des jeunes val-de-marnais à s'ouvrir au monde et permet de valoriser le bienfait des actions qu'ils mènent en parallèle au niveau local,* souligne Fatiha Aggoune, vice-présidente du Conseil départemental chargée de la Jeunesse. *Ce double engagement dont ils font preuve est tout à leur honneur.* » Un Notre monde est organisé par le Conseil départemental, avec la participation des villes et des associations, dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale. ■ S.C.

POUR EN SAVOIR PLUS : actival16-25.valdemarne.fr.

EN BREF

BIENNALE DE L'UDAF 94

◆ **L'Union départementale des associations familiales du Val-de-Marne (UDAF 94) organise, le 19 novembre à la Maison des syndicats à Créteil, une journée d'information sur « L'accès aux droits et aux soins des personnes vulnérables, une responsabilité partagée ». Cette journée s'adresse aux professionnels de l'action sociale et de la santé, bénévoles associatifs et juristes.**

INSCRIPTIONS : 01 45 10 32 78, vieassociative@udaf94.fr.

PROJ'AIDE

◆ **Proj'Aide propose en novembre six formations aux bénévoles des associations : « Rémunérer un intervenant » (le 12), « Créer une association » (le 14), « Mieux maîtriser le plan de formation dans son association » (le 17), « Organiser un événement » (le 18), « La comptabilité associative en partie simple » (le 19), « Réussir une assemblée générale » (le 25).**

INSCRIPTIONS : http://projaide.valdemarne.fr ou 01 49 56 85 37.

NOËL SOLIDAIRE

◆ **Pour préparer Noël sans se ruiner, Gare au théâtre ouvre ses portes à tous les enfants qui souhaitent vendre ou chiner des jouets. Tous les modèles sont bienvenus : peluches, poupées, jeux de société, livres, bandes dessinées, consoles ou vidéos pour enfants… Des spectacles seront aussi proposés.**

Le 28 novembre à Gare au théâtre, à Vitry. 01 55 53 22 26 et gareautheatre.com.

© D. MERLE

FÊTE DES SOLIDARITÉS

Le plein d'animations

À l'occasion de la COP 21, la 30e édition de la fête des Solidarités invite, le 28 novembre, les participants à faire connaître leurs gestes quotidiens pour protéger la planète. Des murs d'expression seront à disposition des participants dans les 31 lieux de la fête et leurs paroles seront recueillies. Côté animations, le cirque se taille la part du lion cette année, puisqu'il sera présent sur douze lieux de la fête. Au programme, les compagnies Cirque Baroque, Fil de soie, À suivre et Italo Meldini, le duo burlesque de portés acrobatiques, le fakirisme, le lancer de couteaux, l'équilibre sur échelle, le trapèze, le jonglage… Le théâtre de rue sera également présent sur six lieux avec les Génies Djinns et leurs déambulations sur échasses, mais aussi la Compagnie du héron pourpre qui proposera sa version de *Boucle d'or et les Trois Ours*. Ailleurs, on retrouvera de la magie, de la danse, de la musique et du chant. ■ S.L.P.

POUR EN SAVOIR PLUS : valdemarne.fr.

SOS RENTRÉE

SUR LE PONT

© A. BACHELLIER

Le dispositif SOS Rentrée poursuit ses actions pour obtenir une affectation pour tous les étudiants dans la filière de leur choix. Le 30 septembre, pendant qu'une délégation d'élus était reçue au rectorat, les élèves sans affectation ont pris place sur les bancs d'une classe sauvage organisée symboliquement devant l'institution. Alors que le travail se poursuit avec les services de l'Éducation nationale, des courriers ont été envoyés à la ministre, Najat Vallaud-Belkacem, et une réunion avec le président de l'UPEC doit être programmée pour tenter de solutionner les demandes de cursus universitaire. Mi-octobre, une cinquantaine de jeunes n'avait toujours pas d'établissement… S.C.

COLLÈGES

ÉCHANGES AVEC LES PRINCIPAUX

La direction académique, les principaux et gestionnaires de collèges et les membres de l'exécutif et des services du Conseil départemental se sont retrouvés le 9 octobre, à l'hôtel du département, pour faire le tour des questions qui touchent l'organisation et le fonctionnement des établissements. Les questions qui sont le plus revenues sont celles relatives au montant de la dotation de fonctionnement, au recrutement et au remplacement du personnel ATTEE (adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement), aux travaux d'entretien et à l'équipement numérique des collèges. S.C.

© J.Y. MOUILLIN

FINANCES LOCALES

12 000 signataires et la mobilisation continue

En un mois, plus de 12 000 Val-de-Marnais ont signé la carte pétition « Finances locales, tous mobilisés ». Ainsi, ils exigent que l'État donne au Département les moyens financiers nécessaires pour assurer ses missions de service public.

Fin septembre, Christian Favier, sénateur et président du Conseil départemental, a lancé une carte-pétition appelant les Val-de-Marnais à se mobiliser afin d'obtenir de l'État les moyens financiers nécessaires pour que le Département puisse assurer ses missions. À ce jour, plus 12 000 habitants du département ont déjà répondu. Certains prenant même le temps de préciser le sens de leur engagement.

Cette mobilisation n'est pas propre au Val-de-Marne. Lors du congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF), en octobre, les présidents des conseils départementaux ont fait un constat commun. Tous sont confrontés à l'augmentation des dépenses sociales et à l'insuffisance des compensations financières de l'État pour le financement des allocations individuelles de solidarité nationale (RSA, APA, PCH). Certains présidents ont déjà annoncé leur incapacité à boucler leur budget 2016. Depuis 2003, la dette de l'État envers les départements s'élève à 55 milliards d'euros, dont plus de 700 millions pour le seul Val-de-Marne.

La ministre Marylise Lebranchu a annoncé, sans en préciser le montant, l'octroi d'une aide d'urgence aux départements les plus en difficulté et que le gouvernement se donnait jusqu'à mars prochain se prononcer sur les conditions d'une renationalisation du RSA. Des propositions et un délai que Christian Favier a jugés *« irresponsables et inacceptables »*, au moment où les collectivités territoriales préparent leur budget.

« La situation n'est plus tenable »

L'ADF a, dans une motion, exigé des mesures durables pour garantir la pérennité du RSA, la compensation financière des départements et un calendrier ferme de mesures concrètes dès la loi de finances 2016 (actuellement en discussion à l'Assemblée nationale). Pour Christian Favier *« la situation n'est plus tenable et si rien n'est rapidement obtenu »*, le Département ne sera plus l'année prochaine *« en situation de financer la totalité de des allocations de solidarité »*. À l'heure actuelle, il manque toujours 94 millions d'euros au Département pour équilibrer son budget 2016. Plus que jamais, l'heure semble à la mobilisation. ■ ALAIN JÉGOU

POUR SIGNER LA PÉTITION : « Finances locales, tous mobilisés » : valdemarne.fr.

ÉDUCATION

Deux collèges font leur rentrée

© M. LUMBROSO

Vitry / Ivry-sur-Seine. Les collégiens de Gustave-Monod à Vitry et Romain-Rolland à Ivry vivront une deuxième rentrée au retour des vacances de la Toussaint. Les premiers intégreront leur nouvel établissement entièrement reconstruit à quelques mètres de l'ancien. Les seconds apprécieront le nouvel édifice de 4 000 m² accolé au bâtiment actuel. Une extension qui leur offre un préau et une salle polyvalente. Les locaux du conseiller d'éducation, du personnel de surveillance et un espace parents doté d'un accès indépendant y trouvent aussi leur place. Le transfert du centre de documentation dans l'extension a laissé place à de nouvelles salles de classe dans le bâtiment principal. Le collège Romain-Rolland gagne ainsi en fonctionnalité et les élèves bénéficient de meilleures conditions de scolarité. ■ S.C.

EN BREF

VIGNES

◆ L'association Les Vignes du coteau de Champigny sera présente à la Foire au troc et au cochon de Champigny le 7 novembre, de 10 h à 18 h. Les vignerons campinois seront disponibles pour présenter leur travail, faire déguster leur cuvée et proposer des tests sensoriels. POUR TOUTES INFORMATIONS : atoutcru@wanadoo.fr.

PARCS ET JARDINS

◆ Du jardin médiéval au parc contemporain, l'art et le goût des espaces verts traversent les siècles. Les Archives départementales organisent un colloque, le 28 novembre, de 9 h 30 à 17 h 30, pour évoquer cette passion en interrogeant les grands noms à l'origine de cette histoire dans le Sud-Est parisien. Une initiative organisée en partenariat avec le Comité de liaison des sociétés d'histoire du Val-de-Marne. INFORMATIONS : 01 45 13 80 50 et archives.valdemarne.fr.

ÉLUS COLLÉGIEN

◆ La séance d'installation des conseillers départementaux collégiens élus en octobre par leurs camarades se tiendra le 23 novembre à Créteil. Elle se déroulera en présence de Christian Favier, président du Conseil départemental. Pendant cette journée d'investiture, ils découvriront les thématiques des six commissions au sein desquelles ils vont s'investir pendant leur mandat de deux ans.

MAC VAL
10 ans 10 œuvres

Paysages, Brisbane (Australie) Thierry Fontaine (2007)

« Cette œuvre de Thierry Fontaine représente un miroir transpercé de clous. Seules les mains de l'artiste apparaissent, mais on devine la violence de son geste plantant un clou pour effacer sa propre image. Les clous, empruntés aux fétiches africains, ne brisent pas complètement le verre mais s'y incrustent, formant une étoile, un paysage fragmenté et multiple. Le reflet habituellement unique d'une image sur un miroir devient ici constellation. L'objet traditionnel de l'autoportrait et de l'introspection est cassé. Mises en scène du corps ou rencontres d'objets, les photographies et sculptures de Thierry Fontaine constituent des images-messages. Comme pour interroger la notion d'identité.

© ANDRE MORIN / ADAGP, PARIS 2015

Des chantiers près de chez vous

PHOTOS : JEAN MOULIN

VILLENEUVE-LE-ROI / VILLENEUVE-SAINT- GEORGES

Éclairage public

Pont de Villeneuve (RD 136).

➡ Des travaux de rénovation de l'éclairage public ont été réalisés au cours du mois de septembre.

➡ Cette opération s'inscrit dans la continuité des travaux du réaménagement de la rampe du pont effectué l'an dernier.

➡ Les lampadaires, initialement positionnés au milieu du trottoir, ont été installés le long des barrières du pont pour laisser plus de place aux piétons.

➡ La circulation des cyclistes est également facilitée, entre le pont et la voie ferrée, grâce à la pose de goulottes sur les escaliers pour éviter de porter les vélos.

➡ Le coût des travaux s'élève à 203 000 euros, financés par le Département.

NOGENT-SUR-MARNE

Voirie

Boulevard de Strasbourg (RD 86).

➡ La réalisation d'un plateau surélevé s'est achevée en octobre à l'angle de la rue Émile-Zola.

➡ Le but est de réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les traversées piétonnes.

➡ Dans le cadre de cette opération, un nouveau revêtement a été posé sur la chaussée entre la rue Paul-Bert et la rue Émile-Zola.

➡ Le coût des travaux s'élève à 205 000 euros, financés par le Département.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Ouvrage d'art

Pont de Champigny (RD 130).

➡ La rénovation du pont qui relie le centre-ville à la gare RER a démarré le 7 septembre pour une durée prévisionnelle de trois mois.

➡ Les travaux visent à améliorer le confort et la sécurité des usagers.

➡ Un nouveau revêtement sur la chaussée a été posé.

➡ L'éclairage public et la peinture des barrières du pont vont être rénovés.

➡ Le coût des travaux s'élève à 570 000 euros, financés par le Département.

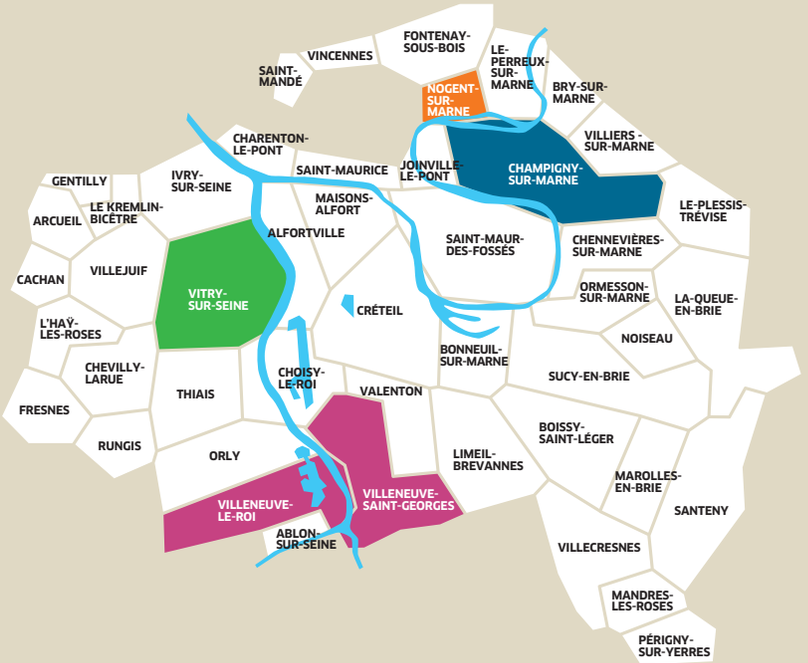

VITRY-SUR-SEINE

Voirie

Avenue Salvador-Allende (RD 148).

➧ Une nouvelle étape est engagée dans le cadre des travaux de réaménagement de la voie d'accès au pont du Port-à-l'Anglais.

➧ Le réaménagement du rond-point d'accès au pont est achevé depuis la mi-septembre.

➧ Les travaux se poursuivent le long de l'avenue Salvador-Allende afin de créer une voie de bus, réaliser une piste cyclable et réaménager les trottoirs.

➧ Ce chantier devrait se terminer en début d'année prochaine, le réaménagement du carrefour côté Alfortville est prévu entre avril et novembre 2016.

➧ Le coût des travaux est de 3,2 millions d'euros, financés par le Département, la Région et le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF).

Voirie

Avenue du Moulin-de-Saquet (RD 148).

➧ Des travaux de réaménagement sont réalisés depuis le 21 septembre jusqu'à la fin de l'année, afin de mieux partager la voirie entre les différents usagers (bus, piétons, automobilistes).

➧ Les trottoirs doivent être élargis, les stationnements réorganisés.

➧ Une voie réservée aux bus va être créée pour améliorer la circulation des bus 172 et 180 à l'entrée de la place de la Libération.

➧ Les trottoirs et les arrêts de bus vont être mis aux normes d'accessibilité afin de sécuriser les déplacements des personnes à mobilité réduite.

➧ Le coût des travaux s'élève à 700 000 euros, financés par le Département et le STIF.

ET AUSSI

FONTENAY-SOUS-BOIS

Avenue de Stalingrad (RD 240).

> D'importants travaux de rénovation sont engagés depuis le 19 octobre pour une durée de sept mois, visant à améliorer et sécuriser les déplacements des piétons et apaiser la circulation automobile. L'éclairage public sera également rénové.

> Coût : 1,3 million d'euros, financés par le Département.

FRESNES

Maurice-Ténine (RD 267a).

> Des aménagements de sécurité sont en cours depuis septembre à titre expérimental, entre La Poste et l'église Saint-Éloi.

> L'élargissement et la mise aux normes des trottoirs pourraient être envisagés ultérieurement.

Plus d'infos sur
valdemarne.fr

> À VOTRE SERVICE

> INFO-TRAVAUX

© UFLY

AMÉNAGEMENT

Chérioux entame sa mutation

Vitry-sur-Seine. Autour d'un parc ouvert sur les quartiers, le domaine départemental de Chérioux accueillera un pôle dédié à l'emploi, la formation, la recherche et un éco-campus à partir de 2018.

Le long de la RD 7 desservie par le tramway T 7, le domaine départemental Chérioux, qui s'étend sur 36 hectares, a entamé sa transformation. Démarrées cet été, les démolitions de bâtiments dégradés laisseront place à de nouvelles constructions. Les édifices historiques et architecturaux seront réhabilités. Depuis 2006, la collectivité a engagé une démarche de revalorisation et de développement du patrimoine existant : centre de ressources et de formation, crèche, établissements scolaire et universitaire… le domaine abrite différents équipements et services publics. En 2011, une zone d'activité concertée (ZAC) a été créée par le Département et sa maîtrise d'ouvrage confiée à l'aménageur SADEV 94. L'objectif est de créer un pôle d'excellence dédié à l'emploi, la formation et la recherche, tout en préservant les qualités paysagères et environnementales du site.

Sur la partie sud, 100 000 m² sont destinés à accueillir de nouvelles activités tertiaires et innovantes, ainsi que des laboratoires. Le pôle universitaire, constitué d'un institut technologique rattaché à l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, sera étendu et une résidence étudiante réalisée. À proximité, la Région a programmé de son côté la rénovation du lycée à l'horizon 2019.

Mais le premier grand projet du futur pôle d'excellence devrait être lancé dès 2016, avec la réalisation de l'éco-campus du Grand Paris. Il rassemblera sur près 11 000 m² des structures de formation professionnelle initiale et continue dans les métiers du bâtiment (électricité, couverture, plomberie, maçonnerie, construction bois). Le programme prévoit l'aménagement de salles de formation, d'ateliers et de plateformes techniques, de bureaux, ainsi que d'espaces de détente et de salles d'exposition. Son inauguration est prévue en 2018.

Implanté à la jonction des communes de Vitry, Chevilly et Villejuif, le domaine Chérioux sera également ouvert sur les quartiers, à quelques stations de tram des futures lignes 14 et 15 du Grand Paris Express. Les très hautes clôtures seront remplacées et de nouvelles entrées créées. Au cœur du domaine, un parc paysager sera accessible aux circulations douces (piétons et vélos) via la coulée verte qui reliera les parcs des Hautes-Bruyères (Villejuif) et des Lilas (Vitry).

ALI AÏT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS : sadev94.fr et valdemarne.fr.

EMPLOI

Embarquement immédiat

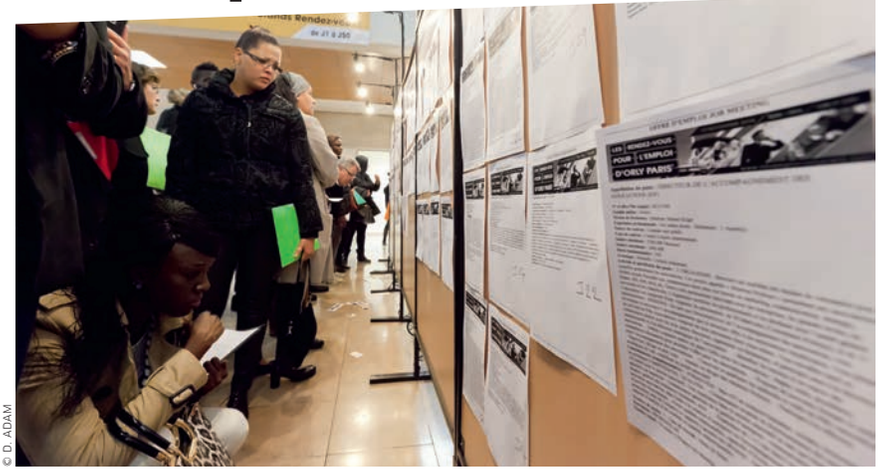

© D. ADAM

Orly. Le 10 novembre, de 10 h à 19 h, 150 entreprises recruteuses et 80 exposants attendent le public à l'aérogare d'Orly Sud pour les 4es Rendez-vous de l'emploi. Organisée par Orly International, l'initiative vise à favoriser l'emploi, la formation et l'insertion des habitants des communes riveraines.

Un espace est dédié au recrutement et aux conseils et des diagnostics « flashs » sont proposés à chaque visiteur pour personnaliser sa recherche. Un job-meeting doit réunir entreprises et candidats à l'embauche sur la base de CV anonymes axés sur les compétences. L'an dernier, 570 rendez-vous ont eu lieu. Pour un tiers des candidats, de nouveaux entretiens ont été réalisés à l'issue desquels 35 contrats d'embauche ont été signés.

Pour la deuxième année, Orly-Paris, est aussi le rendez-vous de l'entrepreneuriat. Des conseils et expertises sont prodigués aux porteurs de projets. De nombreux ateliers et conférences sont programmés dans ce cadre. ALI AÏT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS : rendez-vous pour l'emploi Orly-Paris, aérogare Orly Sud, porte C, 3e et 4e étages, rdvemploi-orlyparis.com.

EN BREF

FÊTE DU RÉEMPLOI

◆ En amont de la COP 21 et à l'occasion du Mois de l'économie sociale et solidaire, la communauté d'agglomération Plaine Centrale, organise le 21 novembre des animations ludiques et pédagogiques sur le réemploi et la réparation. De nombreuses initiatives visent à prolonger la durée de vie des objets. PROGRAMME SUR agglo-plainecentrale94.fr.

MOIS DE L'ESS

◆ La Cité des métiers propose un atelier ludique et interactif sur le thème « Travailler dans l'économie sociale et solidaire (ESS) pour donner du sens à son job », le 24 novembre après-midi. De nombreuses initiatives sont organisées par la communauté d'agglomération Seine-Amont du 3 au 27 novembre à Choisy, Vitry et Ivry. PROGRAMMES SUR citedesmetiers-valdemarne.fr et seine-amont.fr.

GARE D'IVRY

◆ L'avant-projet de modernisation de la gare du RER C à Ivry a été approuvé par le Syndicat des transports d'Île-de-France, le 7 octobre. Il consiste à créer un nouvel accès au niveau de la rue Saint-Just. Le quai sera prolongé et deux escaliers fixes, équipés pour l'accès des personnes à mobilité réduite, seront créés. Le coût de ces aménagements est de 7,6 millions d'euros. La mise en service est prévue en 2018. PLUS D'INFOS : www.stif.org.

ASSAINISSEMENT

Un bassin qui se creuse « en taupe »

D.R.

Villiers-sur-Marne. Le terrassement « en taupe » : voilà un joli nom qui désigne l'opération en cours sur le chantier du bassin dit « de la Bonne Eau ». Situé à proximité de la future gare du Grand Paris Express Bry-Villiers-Champigny et du site de maintenance et de remisage (SMR) de la Société du Grand Paris (SGP), il pourra stocker jusqu'à 17 500 m³ d'eaux pluviales. Ce bassin a pour vocation de les restituer, à débit régulé, jusqu'à la future station de dépollution des eaux de pluie (SDEP) du rû de la Lande, avant leur rejet dans la Marne.

En attendant la construction de la SDEP en 2017, le bassin assurera sa mission de gestion des eaux pluviales issues des sites de la SGP. C'est le premier bassin du Val-de-Marne à prendre la forme d'un « bi-lobe », qui permet d'allier résistance et optimisation de la surface au sol. Les travaux ont commencé le 1er décembre 2014. Les parois de soutènement du bassin et la dalle de couverture ont été réalisées en août 2015. En novembre, c'est le début du terrassement, avec le creusement dans le sous-sol d'un trou d'une profondeur de 25 mètres. Pour ce faire, des pelleteuses vont passer sous la dalle de couverture pour creuser la terre, à la manière d'une taupe ! ■ S.C.

TRANSPORTS

RENFORTS DE BUS

© T. BORREDON

Le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a décidé d'effectuer, début octobre, plusieurs améliorations au niveau des transports en Val-de-Marne. La fréquence des bus de la ligne 124 sera renforcée à partir du 15 décembre aux heures de pointe en soirée, aux heures creuses et le week-end, afin d'améliorer la desserte du quartier des Rigollots à Fontenay-sous-Bois. Cette ligne qui relie le métro Château-de-Vincennes à la gare RER Val-de-Fontenay est en correspondance avec les RER A, E et la ligne 1 du métro.

À la même échéance, le bus 127, qui dessert également Fontenay et relie la ligne 9 du métro, verra sa fréquence augmenter le matin et l'après-midi en semaine, ainsi que le dimanche après-midi. La ligne 318 verra la fréquence de ses bus également renforcée à partir du 15 décembre.

L'autorité régulatrice des transports prévoit la fusion des lignes A et L de la STRAV d'ici mai prochain. Cette nouvelle liaison reliera Choisy-le-Roi à Brunoy-Pyramide (Essonne) via la gare de Villeneuve-Saint-Georges. Cela permettra une meilleure desserte entre le quartier des Gondoles à Choisy, Villeneuve-Triage et le centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges, passant de 14 à 69 bus par jour. L'accès aux services publics (hôpital, collège) et au marché sera ainsi facilité. La ligne est en correspondance avec le RER D et les bus TVM et 393. A.A-S.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.stif.fr.

© ASSOCIATION DES CIGALES IDF

FINANCES

Des « Cigales » chantent l'économie locale

À l'occasion du Mois de l'économie sociale et solidaire, retour sur la bourse aux projets organisée, fin septembre, par l'association francilienne des Cigales*, pour un financement solidaire.

Alfortville. Le 30 septembre, le Pôle culturel accueillait une cinquantaine de représentants de seize « Cigales » franciliennes. Deux de ces clubs d'investisseurs solidaires viennent de se créer en Val-de-Marne. Directeur de mission locale, assureur, enseignant ou élu, ils ont décidé de se réunir pour financer des projets locaux d'entreprises ayant une plus value sociale, environnementale ou culturelle. À raison de 20 à 30 euros par mois, ils ont mis leur épargne en commun pour investir de 2 000 à 3 000 euros dans un ou plusieurs projets. L'objectif n'est pas la rentabilité financière mais le soutien au développement durable du territoire. « *C'est une forme de réappropriation de l'économie, dans un esprit d'éducation populaire* », explique Michel Pierpaoli, l'un des treize membres de Cigalfortville créée en 2014. Une convention est passée avec l'entreprise financée pour une durée maximale de cinq ans, le capital investi étant perdu si l'activité n'a pas survécu. Pendant cette durée, la Cigales accompagne le développement de l'entreprise. « *90 % des projets financés dans ce cadre passent ce cap des cinq ans d'existence, contrairement aux TPE et PME traditionnelles dont plus de la moitié périclite avant* », assure le « cigalier ».

Depuis quelques mois, Cigalfortville s'est engagée dans des projets agricoles de conversion bio, de fabrication de machines à outils et de luminaires économes en énergie.

De son côté, la Cigales Val-de-Bièvre, qui compte sept membres, est en période d'épargne. Ici, chacun met en commun 5 à 20 euros tous les mois. Attaché à son territoire, ce club d'investisseurs entend en priorité soutenir des projets locaux.

Depuis les années 1990, le Val-de-Marne a connu plusieurs « cycles » de Cigales. En 2014, on recensait 26 clubs en Île-de-France pour un total de 332 cigaliers.

ALI AÏT-SALAH

* Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale et de l'épargne solidaire.

POUR EN SAVOIR PLUS : cigales-idf.org, lemois-ess.org, valdemarne.fr.

DÉPLACEMENTS

Des berges pour une circulation douce

© M. AUMERCIER

Ablon-sur-Seine. Le quai de la Baronnie est l'un des futurs tronçons de la véloroute européenne V3* le long de la Seine en Val-de-Marne. « *Ce quai est aujourd'hui un axe de fort transit, 7 500 véhicules font chaque jour la jonction avec le pont de Villeneuve-Saint-Georges* », explique Aude Ouvrard, chargée d'opération au Conseil départemental. Les travaux, qui démarrent ce mois-ci, visent à apaiser la circulation automobile et à favoriser les déplacements doux (piétons et cyclistes).

Ainsi, une zone 30 sera créée sur environ 750 m, afin de concilier la circulation des voitures et des vélos. La chaussée sera rétrécie à 5,50 m et des dispositifs de ralentissement, du type « écluse » seront mis en place.

Ces derniers obligent le passage d'un seul véhicule à la fois et créent une voie pour les vélos. « *Des plateaux surélevés pourront aussi être installés, et l'ambiance créée par le marquage différencié au sol et l'utilisation de pavés contribuera à l'apaisement du trafic* », précise Aude Ouvrard.

Marquant l'entrée de la zone, le carrefour des Marronniers, qui abrite un ouvrage d'assainissement, sera transformé en place aménagée. Côté berges de la Seine, les trottoirs plantés de marronniers seront élargis à 2 mètres et bordés d'une bande végétale. Cette dernière permettra la récupération des eaux de pluie. Le coût de l'opération, prévue jusqu'en juin 2016, s'élève à 3,9 millions d'euros, financés par la Région (70 %) et le Département (30 %). ■ A.A-S.

* Route reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) sur 5 122 km, via le Val-de-Marne.

POUR EN SAVOIR PLUS : valdemarne.fr/infos-travaux.

TRANSPORTS

Accessibilité des arrêts des bus

La mise en accessibilité des arrêts de bus connaît un rythme soutenu. Entre 2015 et 2016, un programme conduit par le Département concerne 355 arrêts répartis sur 22 lignes pour un montant total de 4,8 millions d'euros. Il s'agit de faciliter l'accès de tous les usagers aux stations et aux bus en aménageant les quais et en déplaçant le mobilier urbain, si nécessaire.

Une première phase a débuté fin septembre sur 8 lignes : les lignes RATP 113, 131, 396, les lignes SITUS 1, 2 et 4, la ligne 3 ATHIS CARS et la ligne STRAV O. Cela représente 200 points d'arrêt pour un montant de 2,7 millions d'euros. L'objectif pour la collectivité est la mise aux normes des 900 derniers arrêts de bus d'ici 2020, deux tiers étant déjà réalisés. ■ A.A-S.

Pour en savoir plus : valdemarne.fr.

© C. PETIT

MÉDIAS

l'Humanité
17 septembre
Réforme territoriale
◆ Christian Favier, président du Département : *« Nous ne voulons pas d'austérité pour le Val-de-Marne. Nous entendons simplement disposer des moyens qui nous sont dus pour mettre en œuvre les actions et les projets utiles à tous. »*

la Croix
22 septembre
Inauguration de la cathédrale de Créteil
◆ *« C'est tout naturellement que le Val-de-Marne a accompagné ce projet dans sa dimension culturelle »*, précise Christian Favier.

Nouvelles Arménie Magazine
23 septembre
Choisy commémore le centenaire du génocide arménien
◆ La Ville de Choisy-le-Roi et le Conseil départemental mettent en lumière cet événement tragique du début du XXe siècle.

France 3 19/20
1er octobre
Chèque solidarité
◆ Le Département propose à ses habitants non imposables un chèque de 30 à 60 euros.

94.Citoyens
2 octobre
Réfugiés : deux anciennes gendarmeries à disposition
◆ *« Il y a deux ans, notre département avait déjà accueilli une promotion d'étudiants syriens, en partenariat avec l'université, France terre d'asile et le CROUS »*, a rappelé Christian Favier.

France 3 La Voix est libre
3 octobre
Festi'Val-de-Marne
◆ *« Ce festival, créé à l'initiative du Conseil départemental, est consacré à la chanson francophone et à la musique du monde. »* Gilles Avisse, programmateur du Festi'Val-de-Marne.

le Parisien
6 octobre
Les parkings à vélo arrivent dans sept nouvelles communes
◆ *« Nous devons permettre aux usagers de passer facilement d'un mode de transport à l'autre »*, insiste Pierre Garzon, vice-président du Département.

Public Sénat
6 octobre
Finances publiques
◆ Christian Favier : *« L'allocation du RSA progresse chaque année et le Département demande que l'État la reprenne en gestion. »*

Echo
9 octobre
COP 21
◆ Plus d'un millier de dossiers ont été déposés en vue d'obtenir un stand au parc des expositions (Bourget) où se déroulera l'événement mondial en décembre. 250 ont été retenus. Parmi eux, celui du Conseil départemental, qui interviendra avec 43 partenaires.

l'Humanité
9 octobre
Le Festi'Val-de-Marne pour une culture arc-en-ciel
◆ Le festival du 9-4 mobilise les amoureux de la chanson. Enraciné dans 22 villes du département, il bénéficie du concours fidèle, précieux du Conseil départemental.

Découvrir le Val-de-Bièvre en jouant

D.R.

✻ L'écomusée du Val-de-Bièvre vient de lancer, sur son site internet, « Vous avez dit Val-de-Bièvre ? », un jeu-concours visant à valoriser ce territoire et son histoire. Avec ce jeu, les habitants sont invités à partir à la découverte du Val-de-Bièvre grâce à l'aide d'un ouvrage numérique *Histoire du Val-de-Bièvre – des origines aux années 1970,* de l'historienne Madeleine Leveau-Fernandez. Ils pourront le télécharger et le consulter. Chaque mois, jusqu'à juin 2016, les internautes pourront donc tester leurs connaissances en répondant à sept questions mises en ligne le premier lundi du mois. Ces questions porteront sur une thématique du livre. Plusieurs lots sont à gagner dont des places de théâtre, des séances d'aquagym… En fin de jeu, la personne qui aura gagné le plus de points se verra remettre un superbe lot. ■ A.J.

RENSEIGNEMENTS : ecomusee.agglo-valdebievre.fr.

Antoine-Vitez pétitionne

✻ Le ministère de la Culture a décidé de retirer le label « Scène conventionnée chanson » au théâtre Antoine-Vitez d'Ivry, qui lui avait été décerné en 2002. Cette décision prend effet immédiatement et affecte le budget en cours du théâtre qui perd une subvention de 42 000 euros d'aide à la création et la diffusion de nouveaux talents. La direction d'Antoine-Vitez a lancé une pétition pour demander que les services du ministère de la Culture reprennent contact avec Ivry pour définir ensemble les contours d'un nouveau conventionnement, dès 2016, et dans lequel la chanson demeurera l'axe prédominant.

© D. MERLE

■ D.B.

RENSEIGNEMENTS : theatredivry.wesign.it.

ÉLECTIONS

Régionales : mode d'emploi

Les 6 et 13 décembre se dérouleront les deux tours des élections régionales. Avant de voter, voici quelques informations à connaître.

© A. BACHELLIER

Quelles sont les compétences de la région ?

• La région est la plus grande des collectivités territoriales. Ses compétences concernent, notamment, le développement économique, l'éducation (lycées) et la formation professionnelle. Mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine… Les conseillers régionaux sont élus pour six ans.

Qui peut voter ?

• Les Françaises et les Français âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales peuvent voter. Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.
Celles et ceux qui ne pourront se rendre dans les bureaux de vote (raison de santé, motif professionnel, départ en vacances…) peuvent se faire représenter par un électeur de la même commune. Ils doivent pour cela faire établir au préalable une procuration auprès de l'instance habilitée. Renseignez-vous auprès de la mairie, du commissariat de police, de la gendarmerie ou du tribunal d'instance.
Le jour du scrutin, il faut se présenter au bureau de vote indiqué sur la carte électorale avec les documents nécessaires :
- soit la carte d'électeur et une pièce d'identité ;
- soit une pièce d'identité.

Quel est le mode de scrutin ?

• Le mode de scrutin pour ces élections est le scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.
- Au premier tour, si une liste obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés, les sièges sont alors attribués à chaque liste en fonction du nombre de voix obtenues par chacune d'entre elles à l'échelon régional. La liste ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés obtient une prime majoritaire de 25 % du nombre de sièges à pourvoir.
Les autres sièges sont attribués à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne, à toutes les listes qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.
- Un second tour de scrutin est organisé si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour.
Seules peuvent se présenter les listes ayant obtenu **au moins 10 % des suffrages exprimés.**
Au second tour, la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix obtient une prime majoritaire de 25 % du nombre de sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. La liste arrivée en tête reçoit donc le plus grand nombre de sièges qu'elle ajoute à ceux obtenus par la prime majoritaire. Elle est ainsi quasiment assurée de détenir la majorité au sein du Conseil régional.

Quel est le nombre de conseillers régionaux ?

Le nombre total de conseillers régionaux à renouveler pour l'Île-de-France est de 209. En Val-de-Marne, chaque liste comprendra 25 candidats.

Comment les listes sont-elles constituées ?

Les listes sont régionales mais elles sont composées de sections départementales. **C'est-à-dire qu'en Île-de-France, chaque liste régionale sera constituée de listes dans les huit départements qui composent la région (Paris, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne et Val-d'Oise).** Les listes sont bien régionales dans la mesure où est désigné la ou le candidat tête de liste régionale et où le bulletin de vote d'une liste est identique dans tous les départements d'une même région. Les listes doivent également respecter l'obligation de parité et être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

« Il n'y a pas de frontière entre nos bénévoles et les personnes aidées »

Fabien Martin, secrétaire général de la fédération du Val-de-Marne du Secours populaire français

© A. BONNEMAISON

1974, naissance à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).
1995, acteur de l'initiative du SPF « Paris, capitale de l'humanitaire ».
1996, participe à plein-temps à l'activité du SPF en tant qu'objecteur de conscience.
2005, élu secrétaire général de la Fédération SPF du Val-de-Marne.
2007, mission humanitaire au Pérou suite au séisme.

Le Secours populaire français fête cette année son 70e anniversaire. Pour Fabien Martin, c'est l'occasion de rappeler l'origine de ce mouvement et les valeurs qui l'animent : *« Notre raison d'être, c'est d'accompagner les personnes en difficulté et non de faire de l'assistanat. »*

Le Secours populaire français (SPF) a été créé en 1945 sous l'impulsion d'anciens résistants et déportés. Aujourd'hui, vous signez des partenariats avec LVMH, marque de luxe. Le SPF a-t-il changé ?

◆ Pour ce qui concerne le partenariat que vous citez, il concerne le domaine de la culture car notre organisation, depuis son origine, a toujours accordé une grande importance à ce que les personnes en difficulté puissent, elles aussi, accéder aux propositions culturelles et aux loisirs. La journée des oubliés des vacances en été, une de nos actions, très connue du grand public, a par exemple été initiée dès 1979. C'est d'ailleurs à partir de cette époque que le SPF a pris une tout autre dimension dans le paysage et s'est affirmé progressivement comme une grande association capable de porter des événements d'envergure nationale. Et effectivement, le SPF a considérablement changé au cours des trente dernières années.

Quel a été le déclencheur ?

◆ Pour une large part, cela peut être rapporté à la décision de décentraliser fortement les activités du SPF. La création de comités locaux agissant de manière autonome à l'échelon communal et la recherche de nouveaux partenariats plus qualitatifs ont démultiplié notre action. Le SPF est devenu une véritable association nationale, très connue du grand public, alors qu'auparavant, son audience était plus confidentielle. Ce 70e anniversaire est l'occasion de faire une pause. L'occasion de regarder en arrière, voir d'où nous venons et réfléchir à la manière dont nous combinons nos valeurs, notre place dans le paysage national, avec toujours la volonté de réunir toutes sortes de gens.

Quel fil relie selon vous le SPF de 1945 et celui d'aujourd'hui ?

◆ Pour moi, c'est tout d'abord la notion d'engagement. De nombreux dirigeants de l'ancêtre du SPF, le Secours populaire de France et des colonies créé en 1936, lui-même issu du Secours rouge international né en 1923, ont été fusillés ou déportés pendant la Seconde Guerre mondiale. Notre président, Julien Lauprêtre, ancien résistant, incarne cette histoire. En second lieu, c'est la conception que nous nous faisons de notre action solidaire. Elle n'a rien à voir avec l'assistanat. À ses débuts d'ailleurs, l'action du SPF était tournée vers des militants ou leurs familles qui éprouvaient des difficultés matérielles liées à leur

Chaque année, au mois d'août, plus de 400 personnes âgées sont invitées par le Secours populaire à passer une journée festive chez « Gégène », à Joinville-le-Pont.

© J. PAISLEY

engagement. C'était une solidarité qui liait des personnes ayant les mêmes valeurs, partageant les mêmes combats. On était donc très loin de la charité.

Dans une société qui change, des valeurs telles que solidarité et engagement sont-elles immuables ?

◆ Pour la solidarité, je pense que nous avons gardé l'état d'esprit d'origine et nous faisons en sorte qu'il n'y ait pas de frontière entre les bénévoles et les personnes aidées. Les familles que nous accueillons, nous les accompagnons de telle sorte qu'elles soient actrices de leurs parcours. Nous ne le faisons pas à leur place. De même, pour ce qui concerne nos actions en matière de loisirs ou vacances, nous demandons aux personnes aidées une participation financière symbolique. Notre raison d'être, c'est d'accompagner les personnes en difficulté et non de faire de l'assistanat. Sur la notion d'engagement, c'est plus complexe. Aujourd'hui, les nouveaux bénévoles préfèrent se limiter à un engagement ponctuel, à la carte et il devient difficile de confier des responsabilités permanentes telles que secrétaire général ou trésorier d'un comité local.

Quelles conséquences cela entraîne pour vos activités ?

◆ Dans le Val-de-Marne, nous disposons de quinze comités locaux du SPF. Nous sommes capables de maintenir cette implantation avec nos 1 800 bénévoles, dont près de 500 peuvent être considérés comme des membres très actifs. En revanche, nous ne disposons pas des forces suffisantes pour créer des comités locaux alors que ce serait indispensable. Par ailleurs, notre démarche d'accompagnement des familles et des personnes, et donc tout le travail autour de l'accès à leurs droits, nécessite beaucoup d'investissement humain. Il faut prendre le temps d'écouter les personnes, leur donner les bonnes informations pour qu'elles fassent leurs démarches seules ou avec un soutien. L'aide d'urgence, c'est avant tout un moyen de faire connaissance.

Vous avez été amené à effectuer des missions à l'étranger. Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

◆ Au Salvador, j'ai travaillé sur un projet qui permet à des familles victimes de la chute des cours du café de se reconvertir dans l'agriculture maraîchère biologique grâce à un partenariat que nous avons établi avec notre partenaire la Fundesyram. Ce partenariat connaît un développement nouveau avec le lycée français de San Salvador - installé sur place - dont les enseignants et les familles d'élèves achètent les produits. Ce qui me frappe, c'est qu'il est plus facile là-bas de favoriser le retour à une certaine autonomie. Ici, la marche est plus haute car elle passe nécessairement par le retour à l'emploi, ce qui est difficile dans un contexte de chômage de masse. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE LE PUILL

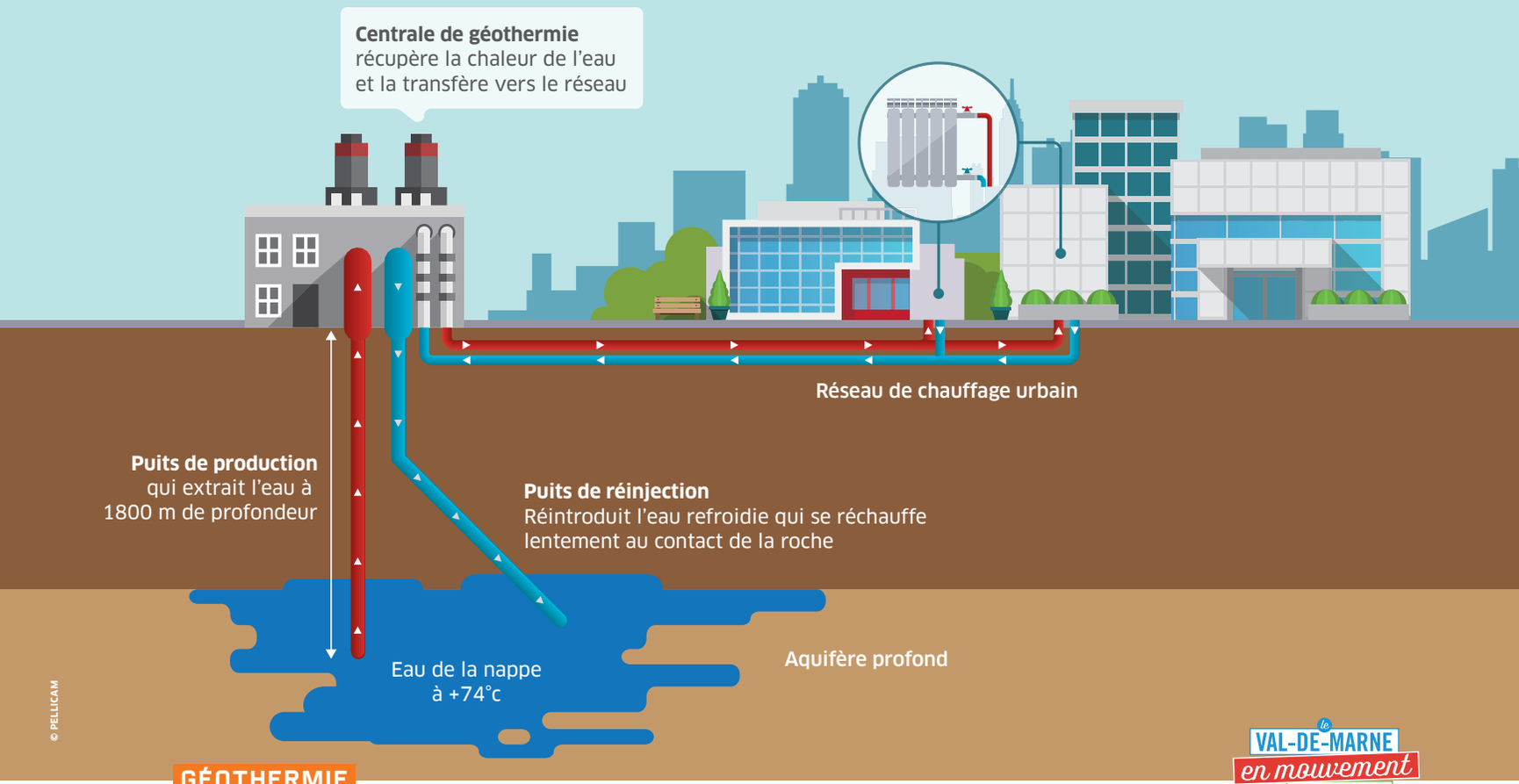

GÉOTHERMIE

Quand l'énergie de la terre tient chaud

Dans le cadre de la transition énergétique, le Val-de-Marne poursuit l'essor de son réseau de chauffage urbain par géothermie. Voyage au cœur de la centrale de la Semhach à Chevilly-Larue qui, avec celles situées à L'Haÿ-les-Roses et prochainement à Villejuif, alimente l'un des plus grands réseaux d'Europe.

Se chauffer sans brûler la terre : voilà le principe de la géothermie, dont le réseau en Val-de-Marne peut se targuer d'être l'un des plus gros d'Europe. Avec dix-sept centrales sur son territoire, le département alimente en effet pas moins de 80 000 logements en chauffage et eau chaude. Parmi ces installations géothermales, celles de Chevilly-Larue. Exploitée depuis trente ans par la Semhach, cette centrale a fait l'objet d'importants travaux cet été. *« Nous avons fait le choix de rénover les installations avec des tubes en fibre de verre,* explique avec beaucoup de pédagogie Michel Andrès, directeur de la société d'économie mixte. *C'est une première en France. Bien qu'elle soit plus coûteuse que l'acier, cette technique va prolonger la durée de vie du site et minimiser son impact sur l'environnement. »*
Des travaux identiques ont d'ailleurs été réalisés dans la commune voisine de L'Haÿ-les-Roses. À elles deux, ces exploitations permettent ainsi de chauffer 60 000 personnes chaque hiver. Et l'an prochain, ce sont 10 000 logements supplémentaires qui seront reliés au réseau avec l'ouverture d'une centrale à Villejuif.
« La Semhach compte aujourd'hui 60 % d'énergie renouvelable, proportion qui montera à 75 % grâce à ce nouveau puits », souligne le dirigeant.

Une énergie renouvelable et économe

L'eau géothermale extraite du sous-sol n'est pas directement distribuée aux utilisateurs. Trop corrosive, seule sa chaleur est en effet récupérée. Mais alors, comment fonctionne concrètement la centrale géothermique ?
« Le sous-sol se compose de couches géologiques naturellement chaudes : plus on s'enfonce dans les profondeurs, plus la température augmente, avance Michel Andrès. *En premier lieu, le puits de production extrait ainsi l'eau de la nappe (à 74 °C), à 1 800 mètres de profondeur. L'eau est ensuite remontée à la surface jusqu'à l'échangeur thermique. »*

Après 30 ans d'exploitation, la Semhach a rénové le forage de la centrale avec des tubes en fibre de verre, une première en France.

Tête de puits du forage géothermique de production de la centrale.

Opération de maintenance sur une turbine à gaz de la centrale de cogénération.

« L'énergie géothermique est renouvelable et respecte les équilibres fragiles qui régissent les aquifères souterrains. »

Michel Andrès, directeur de la Semhach.

Grâce à ses plaques de titane, cet échangeur permet ensuite le transfert de la chaleur de la boucle géothermale vers l'eau du réseau. Et ce, sans que les fluides ne se mélangent. Dernière étape avec le puits de réinjection. C'est lui qui réintroduit l'eau refroidie, à une distance de 1 200 à 1 500 mètres du premier puits (de production), afin d'éviter le refroidissement de la nappe au niveau du site d'extraction. Cette eau va se réchauffer, être de nouveau extraite, etc. *« La boucle est bouclée : l'énergie géothermique est ainsi renouvelable et respecte les équilibres fragiles qui régissent les aquifères souterrains »*, continue Michel Andrès.

Au final, ce sont les 160 sous-stations installées dans les bâtiments de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif qui livreront la chaleur dans les habitations. À noter que, par temps très froid, les chaufferies prennent parfois la relève. Réparties sur 23 km de réseau, ces chaudières (ou centrales de cogénération) servent ainsi d'appoint.

L'énergie géothermique, sur un département densément urbanisé comme le Val-de-Marne, a de nombreux atouts. *« C'est une énergie renouvelable, car issue de la chaleur naturellement présente dans le sous-sol »,* conclut en s'époumonant Michel Andrès. Ne produisant ni gaz à effet de serre, ni poussières, elle ne pollue pas non plus. Elle favorise par ailleurs l'économie locale : si les investissements de départ sont en effet très élevés, les coûts d'exploitation sont plus faibles par la suite. Sa production nécessite d'ailleurs souvent le maintien d'emplois locaux. Enfin, l'énergie géothermale est économique : les prix de vente de la chaleur sont en moyenne inférieurs de 30 % par rapport aux énergies fossiles. ■ MYLÈNE SACKSICK

LE VAL-DE-MARNE : CHAMPION DE LA GÉOTHERMIE

◆ **La Semhach (Société d'économie mixte locale) associe collectivités et utilisateurs pour la gestion et l'exploitation du réseau géothermique. Elle est présidée par Stéphanie Daumin, maire de Chevilly-Larue.**

◆ **Le département, avec ses 17 centrales, occupe le premier rang au niveau national avec près de 40 % de la production française d'énergie géothermique.**

◆ **Cette énergie renouvelable alimente en chauffage et eau chaude 80 000 logements sur 16 communes et permet d'éviter chaque année l'émission de 200 000 tonnes de gaz à effet de serre.**

◆ **À titre d'exemple, le réseau de chaleur qui dessert L'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue et Villejuif ne cesse de se développer, avec 29 000 équivalents logements raccordés. Exploité par la Semhach, il se compose de deux centrales de géothermie : l'une à L'Haÿ-les-Roses, l'autre à Chevilly. Toutes deux viennent de subir d'importants travaux de rénovation. Et d'ici l'été prochain, une troisième centrale ouvrira ses portes à Villejuif, alimentant 10 000 logements supplémentaires.**

◆ **La mise en service du réseau de chaleur d'Arcueil-Gentilly (Argéo) a eu lieu mi-octobre. D'une longueur de 13 km, il a la capacité d'alimenter 10 000 équivalents logements en chauffage et en eau chaude. Argéo permettra d'éviter le rejet de 14 600 tonnes de CO_2 par an.**

◆ **L'énergie ainsi utilisée, indépendante des fluctuations du prix du pétrole, garantit un prix stable pour les abonnés.**

© D. MERLE

Elle court, elle court l'égalité

Aurélie Launay
Tremplin 94 - SOS Femmes, Créteil

La traditionnelle Mirabal privilégie le sport pour mobiliser le public contre les violences faites aux femmes.

À l'origine, la Mirabal ne devait avoir lieu qu'une fois. En 2010, la lutte contre les violences faites aux femmes avait été déclarée Grande cause nationale. L'association Tremplin 94 - SOS Femmes avait alors imaginé d'organiser une manifestation sportive pour sensibiliser le grand public à un phénomène qui touche malheureusement encore une femme sur dix. « *Près de 700 personnes y ont participé,* se rappelle Aurélie Launay, chargée de projet à l'association. *Nous avons donc décidé de renouveler l'expérience.* »

La 6e édition de la Mirabal – du nom de trois sœurs assassinées en 1960, en République dominicaine, pour leur opposition à la dictature en place – va donc se tenir le 29 novembre, au parc du Tremblay, à Champigny. Des courses de 5 et 10 km, une épreuve pour les enfants de 6 à 10 ans, une marche d'engagement, un « village » associatif et institutionnel où se retrouvent les multiples partenaires de l'opération, dont le Conseil départemental : chaque année, la Mirabal attire près de 1 500 personnes, hommes et femmes mêlés, unis pour dénoncer les violences contre les femmes et promouvoir l'égalité entre toutes et tous.

Aurélie Launay pilote la Mirabal depuis sa création. Un diplôme de conseillère en économie sociale et familiale en poche, après une année d'enseignement, elle a intégré l'association il y a douze ans. « *Je voulais travailler sur le terrain, accompagner et aider les femmes victimes de violences conjugales* », présente-t-elle. Elle est passée par tous les secteurs de l'association, de l'accueil au soutien à l'hébergement, avant d'intégrer le pôle ressources chargé de l'information, du lien avec les partenaires et le public.

« *La lutte contre les violences faites aux femmes et les discriminations sexistes, c'est toute l'année,* insiste-t-elle, *mais, avec le 8 mars, la Mirabal est une date importante pour notre combat. Ce jour-là, je cours dans tous les sens.* » L'organisation d'une telle manifestation est aussi une épreuve sportive. ■ DIDIER BERNEAU

POUR EN SAVOIR PLUS : la Mirabal, le 29 novembre au parc du Tremblay, à Champigny. 01 48 53 77 38 et lamirabal-tremplin94.org.

Marie-France Astégiani-Merrain

Présidente de l'ADEN 94, Joinville

Passeuse de mémoire

Pour Marie-France, descendante d'esclave, la mémoire se transmet. Elle vient de publier un livre, *La Passeuse de mémoire,* histoire de sa vie et de sa quête d'identité. Née à Évreux, en décembre 1945, comme le jour se lève : entre le noir et le blanc, elle se souvient que sa couleur mettait sa mère en difficulté. *« Elle voyait mon père blanc et ne pensait pas que je sortirais aussi noire. »*
« Le seul qui en était fier était mon grand-père » poursuit-elle. Son aïeul, Martiniquais, était parti de cette île pour *« défendre la mère patrie »* à Verdun. *« Quand il voyait mes cheveux défrisés, il pleurait. Il me demandait si j'avais honte. Avec lui, je parlais de tout, même des Africains ! Sa mort fut pour moi un tsunami. J'ai eu l'impression d'être la seule à pouvoir porter cet héritage.»*
Sa quête identitaire se met alors en marche. Marie-France se lance dans la lutte pour l'égalité en rejoignant, en 1973, l'Union des femmes françaises. La lecture d'Angela Davis[1] fut une révélation. *« J'assumais d'être une femme noire ! Je portais mes cheveux à l'afro et je m'habillais aux couleurs de l'Afrique… Mes parents étaient désespérés. »*
En 1998, la grande marche pour le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage fut un déclic. Marie-France réalise : *« Je me disais :* "T'es une descendante d'esclave !" *et cela m'a terrifiée ! »*
Elle se rendra aux Antilles, sur les traces de ses aïeux où sa famille vit toujours sur les plantations, lieu de leur exploitation. Elle s'engage pour la reconnaissance de cette histoire et crée la première association des employés antillais du Département où elle travaillait. En 2008, elle organise la première commémoration de l'abolition de l'esclavage avec le Conseil départemental. Puis elle participe aux côtés de Christiane Taubira à l'écriture de la loi sur la reconnaissance de l'esclavage.
Dirigeante de l'ADEN[2], elle est fière de ce combat qui a porté ses fruits jusque dans sa famille. *« Mon père a commencé à prendre quelques coutumes antillaises, comme le petit rhum du matin, le week-end. Avant sa mort, il m'a remercié. Là, j'ai su que j'avais eu raison. »* ■ NADIA SWEENY

(1) Militante du mouvement des droits civiques aux États-Unis, membre des Black Panthers.

(2) Association des descendants d'esclaves noirs et leurs amis, www.aden94.com.

© M. GÉNON

© D. CALIN

Jacqueline Méliot

Participante au débat citoyen planétaire sur le climat, Thiais

« Prendre ses responsabilités »

✱ Un jour, Jacqueline Méliot reçoit un mail lui proposant de répondre à des questions sur le climat. *« Pour une fois qu'on nous contacte pour autre chose que pour des questions sur la consommation, je me suis dit qu'il fallait le faire ! »*
Elle laisse ses coordonnées et c'est ainsi que l'aventure démarre : la voilà sélectionnée pour participer au débat citoyen planétaire autour de la question climatique. Impressionnée, Jacqueline Méliot se rend au ministère de l'Écologie, le 6 juin, avec une centaine de personnes réparties en petits groupes de travail. *« On nous a projeté un film et expliqué les termes utilisés afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté,* raconte-t-elle. *Ensuite, nous avons répondu ensemble à un questionnaire et débattu sur différentes thématiques. C'était génial ! Et dire que quelque 10 000 personnes de 80 pays faisaient la même chose en même temps que nous… On a eu une sensation de communion avec le monde autour d'une question qui nous concerne tous. »* Jacqueline est alors enthousiaste : *« Pour moi, la COP 21 était quelque chose de politique, ça nous échappait. En fait non, c'est sociétal et participatif. »*
Depuis, elle a changé son mode de vie. Chaque jour, elle pense à la planète dans ses gestes quotidiens. *« À part trier les déchets, je ne voyais pas ce qu'on pouvait faire d'autre. En fait, il y a plein de choses à faire. Il ne faut pas sous-estimer sa capacité à agir. »* Remontée à bloc, Jacqueline s'engage aujourd'hui pour l'avenir du monde et compte bien diffuser le virus auprès de ses pairs. Pendant la COP 21, elle sera présente sur le stand du Département dans les espaces Générations climat du Bourget. *« Nous sommes la première génération à subir les effets du changement climatique. Il est temps de prendre ses responsabilités : aucun alibi n'est valable pour ne pas agir. »* ■ NADIA SWEENY

LE VAL-DE-MARNE AGIT POUR LE CLIMAT

© M. GÉNON

Le Département place l'environnement comme fil conducteur de sa politique. À son action en faveur du climat s'ajoute la volonté de fédérer les acteurs du territoire autour de la construction d'un projet ambitieux pour un Val-de-Marne durable. À l'heure de la COP 21, cette mobilisation est amenée à se consolider.

DOSSIER RÉALISÉ PAR SABRINA COSTANZO ET NADIA SWEENY

À l'occasion du festival de l'Oh !, le Département sensibilise la population à une gestion durable et solidaire de l'eau.

© T. BORREDON

Le Département catalyse les énergies

L'urgence à agir en faveur du climat est grande. Le Département en prend toute la mesure en mobilisant les acteurs du territoire pour approfondir les initiatives déjà engagées en faveur de la transition énergétique.

« *Rester en deçà d'un réchauffement de 2°C à l'horizon 2100 par rapport à la période préindustrielle est impératif pour éviter l'emballement climatique tant redouté.* »* Cet objectif sera au centre des négociations internationales qui se tiendront pendant la conférence climat Paris-le Bourget (COP 21), du 30 novembre au 11 décembre. Il est aussi au cœur de la démarche *« Le Val-de-Marne en mouvement pour le climat »* initiée par le Conseil départemental, le 12 février. Elle vise à fédérer les initiatives en faveur du climat et à préparer collectivement la participation des acteurs val-de-marnais à la COP 21. *« Nous allons présenter nos actions tout en invitant nos partenaires – associations, entreprises, collectivités – à faire connaître les leurs pour leur donner visibilité et cohérence »,* insiste Daniel Breuiller, vice-président du Conseil départemental délégué au Développement durable et à la Transition énergétique. Le Val-de-Marne aura un stand au Grand Palais et au Bourget dans les espaces Générations climat. Cette volonté d'être aux côtés de la société civile se traduit par le soutien apporté à la Coalition climat 21 et par la présence du Département dans le Village des alternatives, le 27 septembre à Paris. Organisé par Alternatiba, il a rassemblé quelque 60 000 personnes pour montrer que les solutions aux dérèglements climatiques existent et sont entre nos mains.

MISE EN RÉSEAU

« La spécificité du Département est de mettre en synergie les acteurs tout en s'efforçant d'être lui-même exemplaire », souligne Daniel Breuiller. Marqué par la présence de l'eau, le Val-de-Marne est un territoire qui porte une gestion durable et solidaire de la ressource (lire page 30). C'est le premier producteur d'énergie géothermique en France (lire pages 22-23) et le premier département d'Île-de-France à construire un téléphérique urbain (lire page 32). Une action assez inédite concerne aussi la précarité énergétique. Une plateforme de rénovation énergétique pour tous (PRET) vient d'être mise en service (lire page 8). Elle consiste à mettre en relation les différents partenaires de la lutte contre la précarité énergétique et de la rénovation énergétique. Une expérimentation est en cours à Champigny-sur-Marne, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine où douze ambassadeurs de l'énergie interviennent auprès des habitants pour les aider à réduire leurs factures (lire page 8).
La mobilisation sur les questions climatiques et énergétiques se traduit aussi par l'élaboration d'outils qui tracent des programmes

© A. BACHELLIER

Le 30 septembre, près d'une centaine d'acteurs ont travaillé à la participation du Val-de-Marne à la COP 21.

d'actions à long terme : la trame verte et bleue, le plan climat énergie, le schéma directeur énergie (lire page 33)…
« Le Conseil départemental a fait le choix de mettre en place ces politiques dans un rapport direct avec les acteurs locaux », se félicite Daniel Breuiller. Les rendez-vous successifs proposés par le Département autour de la COP 21 ont contribué à étoffer le Réseau climat 94, lancé le 12 février. Il compte aujourd'hui 350 inscrits et a vocation à se consolider pour renforcer le partage d'expériences ainsi que la capacité à agir. Ce travail doit se poursuivre après la COP 21. D'autant que la loi NOTRe redéfinit les périmètres de compétence des collectivités locales. *« Cette réorganisation va prendre du temps mais ne nous empêchera pas de continuer à être exemplaires et catalyseurs d'énergies »,* insiste l'élu. Et ainsi d'enclencher en Val-de-Marne de manière irréversible la transition énergétique. ■

Avec « Le Val-de-Marne en mouvement pour le climat », le Département accompagne la mobilisation collective des acteurs locaux.

* 5e rapport du groupe intergouvernemental des experts du climat (GIEC), 2014.

PLAINE-DES-BORDES

Développement local partagé

Environnement, social et économique : ces trois éléments constituent le pilier du développement durable. Ils sont aussi la base de « La Plaine-des-Bordes, une terre pour apprendre ». Ce projet a été lancé en 2009 par le Conseil départemental et illustre la nécessité de penser les actions en intégrant ces trois problématiques. L'objectif est de valoriser le domaine des Bordes - composé d'un parc départemental et d'une friche agricole - par l'installation de projets associatifs et entrepreneuriaux ayant une dimension d'insertion et de préservation de l'environnement. L'association Les Robins des Bordes a été créée pour fédérer les acteurs et prendre en charge la gestion et l'animation du site. Elle se compose des associations Relocalisons, L'Abeille des Bordes et Francilianes, de Val bio et d'un centre équestre, le Haras des Bordes, qui devrait s'installer début 2016. Les Robins des Bordes proposent depuis la rentrée des ateliers couture, des lectures pour enfants et mettent en place un circuit court d'approvisionnement en pain et légumes. L'activité de maraîchage biologique Valbio comptera en novembre treize salariés en insertion qui travailleront cet hiver la terre sous les deux tunnels de maraîchage récemment construits.

© VALBIO

REPÈRES

Le Conseil départemental fédère les initiatives en faveur du climat et les valorise sur les lieux qui relaient les enjeux de la Conférence pour le climat (COP 21). Le Val-de-Marne sera présent sur :
◆ Un stand de 12 m² sur le site du Grand Palais du 4 au 10 décembre. Cet espace, orienté vers les institutionnels, sera porté par les collectivités du territoire qui se seront associées au Département pour en construire le programme.
◆ Un stand de 36 m² dans les espaces Générations climat du Bourget qui accueillent les représentants de la société civile, du 30 novembre au 11 décembre (fermeture le 6 décembre). Sa programmation a été construite par un panel d'acteurs (associations, entreprises, collectivités, …) qui en assureront l'animation. Le Département fait parti des 280 organisations retenues par le secrétariat général de la COP 21 (sur 1 000 candidats) qui seront présentes au Bourget.
◆ Le Département animera une conférence le 11 décembre, de 9h30 à 11h, au Bourget sur le thème « Climat et solidarités internationales ».

le VAL-DE-MARNE en mouvement POUR LE CLIMAT

La Bièvre à ciel ouvert, à L'Haÿ-les-Roses.

© M. LUMBROSO

Un enjeu environnemental

Le Val-de-Marne, département de l'eau, se mobilise avec les acteurs locaux pour agir en faveur de cette ressource.

La Bièvre a retrouvé sa liberté dans son lit de galets et d'argile. Enfermée depuis 1950 dans un réseau d'assainissement, elle se dévoile en plein jour avenue Charles-Flouquet à L'Haÿ-les-Roses. Le long des jardins familiaux, le cours d'eau offre déjà un espace propice à la biodiversité sur 350 mètres. Un peu plus loin, le long du bassin de rétention interdépartemental à ciel ouvert, le lit de la Bièvre méandre sur 240 mètres. Au printemps 2016, la fin du chantier permettra aux habitants de bénéficier d'un nouveau lieu dédié à la promenade et aux circulations douces.

À Arcueil-Gentilly, les travaux destinés à faire remonter la Bièvre à la surface sur 610 mètres au niveau du parc du Coteau sont en phase d'étude. Le projet de réouverture de la Bièvre sur ces deux chantiers pilotes portés par le Département est une prouesse technique, écologique mais aussi démocratique. Ateliers citoyens, visites de chantiers… chacune de ces phases de concertation a réuni nombre d'habitants et d'associations.

DES PROJETS MENÉS À L'INTERNATIONAL

Cette forte mobilisation citoyenne val-de-marnaise en faveur de la préservation de la ressource en eau se caractérise aussi par des projets menés à l'international. À Villejuif, l'association Nénétouti mène depuis début 2015 un projet de création de deux puits et de micro-jardins pour les femmes de Falokh Ouolof au Sénégal. La finalisation de deux puits dans le village en avril 2015 a libéré les femmes de la corvée d'eau. Cinquante d'entre elles ont pu bénéficier d'une formation au micro-jardinage en juin 2015. Elles peuvent désormais cultiver leurs petits lopins de terre familiaux. L'objectif est qu'elles cultivent collectivement de plus grandes parcelles pour s'assurer une autosuffisance alimentaire et vendre le surplus de leurs récoltes.

En Val-de-Marne, les communes s'efforcent à leur échelle et dans le cadre de leurs domaines de compétence d'agir en faveur de l'eau. Elles jouent par exemple sur la diminution de leur consommation par le recyclage et la récupération. Ainsi, elles sont nombreuses à avoir fait le choix de doter leur piscine d'un système de récupération et de retraitement des eaux grises (douches, lavabo) et de baignade. À Vincennes, leur utilisation permet de procéder au nettoyage d'environ 10 % de la voirie. La forte présence de l'eau sur le territoire départemental constitue une richesse que les acteurs locaux protègent. C'est aussi une culture qu'ils partagent en s'appropriant la devise « L'eau, notre bien commun », portée par le festival de l'Oh ! avec brio. ■

Les « Incroyables comestibles »

Parti d'Angleterre en 2008, l'élan de partage qui fonde les Incroyables comestibles fait des émules en Val-de-Marne. Un groupe de citoyens du Perreux-sur-Marne s'est autoproclamé Incroyables comestibles en transformant l'espace public en jardin potager. *« En mars, nous avons organisé une "grainothèque", puis chacun a fait des semis chez soi. Le 6 juin, nous les avons plantés dans des bacs »*, explique Josée Rudier, de l'association Les Boucles de la Marne en transition. Au total, quatre bacs sont disséminés dans la ville. Chacun y plante et y cultive pour tout le monde. *« Ce mouvement illustre la notion de résilience : on peut résister à la crise par une action de proximité,* insiste Josée Rudier. *Il nous apprend aussi à envisager joyeusement notre avenir et à le construire ensemble. »*

POUR REJOINDRE LE MOUVEMENT : lesincroyablescomestibles.fr.

TÉMOIGNAGES

D.R.

Damien Houbron
Fondateur de D&M compost, Alfortville

« Prêts à trier tous les jours »

D&M compost est un bureau d'études qui propose aux producteurs de bio-déchets des solutions de gestion. En 2014, nous avons mis en place une série d'actions contre le gaspillage alimentaire au collège. Les élèves de Pierre-Brossolette au Perreux-sur-Marne ont trié leur plateau-repas et se sont rendu compte du gaspillage et de ce qu'ils pouvaient récupérer. En majorité, ils se sont dit prêts à trier tous les jours. Le Département compte 104 collèges et 4 millions de repas par an. La COP 21 est un bon prétexte pour sensibiliser sur la question du développement durable. C'est fondamental et ça passe par de petits gestes, comme trier ses déchets.

D.R.

Jean-Paul Grange
Initiateur de Val-de-Marne en transition, Sucy-en-Brie

« Autonomiser au maximum les territoires locaux »

L'association Sucy en transition est née en 2009. C'est la deuxième initiative de ce type en France. Elle prône la résilience, c'est-à-dire la minimisation des impacts des crises extérieures sur la vie locale. Nous allons manquer de certaines matières premières, nous devons donc autonomiser au maximum les territoires locaux. Notre registre d'action, c'est le concret et le positif. L'association collégiale Val-de-Marne en transition va fédérer les mouvements locaux et favoriser l'entraide. Nous allons créer une application avec des fiches pour soutenir les individus et les groupes dans la création d'initiatives locales.

D.R.

Fabienne, Bartolomeo et Balthazar
Participants au défi « Famille à énergie positive », Saint-Maur

« Nous aussi, on est une famille écolo ! »

Tout est parti de mes deux fils : Bartolomeo, 10 ans, et Balthazar, 9 ans. À l'école, ils ont entendu parler du défi « Familles à énergie positive » et ils se sont dit : « Nous aussi on est une famille écolo ! » Alors, nous avons décidé de nous inscrire à Saint-Maur. Nous avons d'abord fait un diagnostic pour évaluer quels étaient les leviers sur lesquels nous pouvions agir pour faire des économies : se laver les mains à l'eau froide, éteindre les lumières, etc. Tous les mois, on relève nos compteurs pour vérifier notre consommation. Les enfants se sont pris au jeu et nous aussi. L'année prochaine, on recommence !

Daniel Breuiller
Vice-président du Conseil départemental délégué au Développement durable et à la Transition énergétique

« La COP 21 doit être un accélérateur pour agir ensemble en faveur du climat »

L'action du Val-de-Marne dans la lutte contre le changement climatique est spécifique dans nombre de domaines. Le Département est, par exemple, porteur d'une gestion durable et solidaire de la ressource en eau. Il est le premier territoire d'Île-de-France à accueillir le Grand Paris Express et à construire un téléphérique urbain. C'est également le premier producteur d'énergie géothermique en France. Ces projets, il ne les porte pas seul mais avec les collectivités, les associations, les acteurs économiques et les citoyens. Cette logique partenariale constitue le socle de son engagement dans la COP 21. Et la participation des acteurs val-de-marnais est le moteur de la mobilisation « Le Val-de-Marne en mouvement pour le climat », lancée le 12 février par Christian Favier et Jacques Perreux. Elle a, non seulement, pour objectif de co-construire le programme des stands que le Département a réservé au Grand Palais et au Bourget du 30 novembre au 11 décembre, mais aussi de créer un réseau qui sera amené à poursuivre son action après la COP 21. Car si cet événement international est capital pour statuer sur la maîtrise des rejets des gaz à effet de serre, les leviers d'action sont aussi en grande partie entre les mains des collectivités locales et de la société civile. La COP 21, qui pour la première fois institutionnalise leur place, doit être un accélérateur pour agir ensemble plus fortement en faveur du climat et ouvrir des perspectives citoyennes plus optimistes.

©A. BACHELLIER

© C. PETIT

Le Département et les communes renforcent leur politique de déplacements à vélo.

Mobilités alternatives

Conseil départemental, communes et associations agissent à leur échelle pour satisfaire les besoins croissants de déplacements des usagers, tout en préservant l'environnement.

Comme toute innovation, Téléval a pu surprendre. Mais aujourd'hui, sa pertinence n'est plus à démontrer. Ce projet de téléphérique urbain est très écologique, peu demandeur d'espace au sol et moins coûteux en installations et en investissements. Il répondra aux difficultés de déplacement que rencontrent les habitants de Villeneuve-Saint-Georges, Valenton et Limeil en les reliant à la ligne 8 du métro et au bus 393. Les télécabines pouvant accueillir jusqu'à 13 000 visiteurs par jour survoleront d'importantes coupures urbaines entre Créteil et Villeneuve-Saint-Georges. La mise en circulation devrait intervenir en 2018.
Les études sont à présent réalisées par le Syndicat des transports d'Île-de-France qui annonce une mise en service d'ici à 2020. *« Le Département reste très attaché à ce que ce projet ne prenne pas de retard »* insiste Christian Favier, président du Conseil départemental.
Ce projet, porté par le Département, est le fruit de la mobilisation des élus et des habitants. Une particularité en Île-de-France où l'ensemble des transports de voyageurs est régi par le Syndicat des transports d'Île-de-France. À l'échelle communale et départementale, le développement des alternatives à la voiture passe par le soutien apporté aux projets qui améliorent le maillage des transports en commun et par la définition de politiques en faveur des déplacements à pied et à vélo.

RÉSEAUX CYCLABLES ET PIÉTONNIERS

La ville de Fontenay a été lauréate en 2015 des trophées de la mobilité en Île-de-France pour son jalonnement piéton. Des mâts de signalisation indiquent l'équipement le plus proche et le plus important, ainsi que le temps de marche. Quatre parcours ont été mis en place depuis 2014. Une subvention pour l'achat de vélos électriques a été mise en place en 2013. Le réseau cyclable s'étend actuellement sur 21,6 km, dont 14,6 km de bande cyclable à double sens. Le développement de ces pistes a été réalisé en collaboration avec les associations locales. Ces dernières sont nombreuses dans le Val-de-Marne à promouvoir l'usage du vélo en proposant des ateliers de réparation, des bourses aux vélos, des balades, etc.
La Véloécole de Créteil propose pour la 8e année à une quinzaine d'adultes d'apprendre à faire du deux-roues tous les samedis. Au programme des deux heures : l'apprentissage du pédalage, la maîtrise du vélo, puis de celle des éléments de circulation et du code de la route. *« C'est un moment de partage,* insistent Pédro et Marie-France, animateurs bénévoles. *Nous sommes avant tout des donneurs de plaisir. »* Preuve que l'on peut se passer de sa voiture dans la joie et la bonne humeur. ■

Un réseau de transports en commun structurant

Le Département s'est engagé avec les communes pour le développement d'un réseau de transports en commun en Val-de-Marne. Aux côtés des modes de déplacements doux comme le vélo, le Téléval et les bus, il a, notamment avec l'association Orbival, impulsé des projets de tramways (T 7 et bientôt T 9) et de métros. Alors qu'aujourd'hui encore, près de 80 % des déplacements de banlieue à banlieue se font en voiture, ces transports collectifs structurants constituent une alternative durable à l'automobile. L'arrivée en 2022 de la ligne 15 Sud du Grand Paris (Pont-de-Sèvres - Noisy-Champs) permettra, par exemple, d'éviter le trafic de 40 000 voitures chaque jour sur les routes, soit l'équivalent de 28 000 tonnes de CO_2, gaz à effet serre, qui ne seront plus émis dans l'atmosphère.

Le Département s'engage pour les économies d'énergies

À l'horizon 2050, le département prévoit de **diviser par 7 les émissions de CO_2** de ses bâtiments et de **diviser par 2 leur consommations d'énergie.**

Les bâtiments départementaux ont consommé en 2012
173 GWh

À **l'horizon 2020**, l'objectif est de **diminuer la consommation d'énergie des bâtiments de 7,1 %**

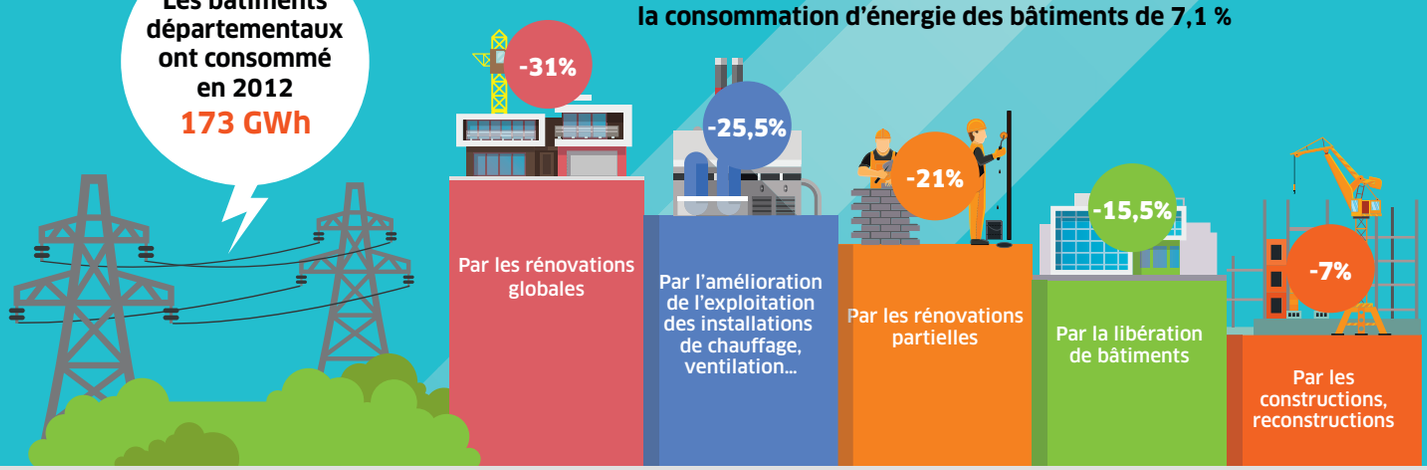

Axes stratégiques du Schéma directeur énergie

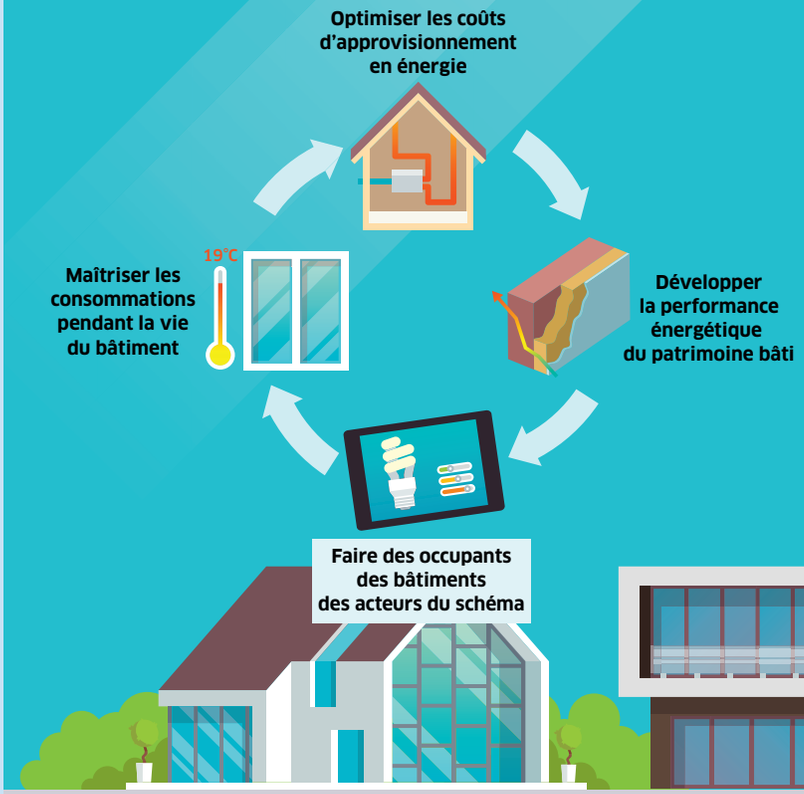

Ce programme est composé de **43 ACTIONS**

À titre d'exemple le département souhaite obtenir le label « **PASSIV HAUS** » (référence européenne en matière de bâtiments passifs) pour les 5 prochains collèges à construire.

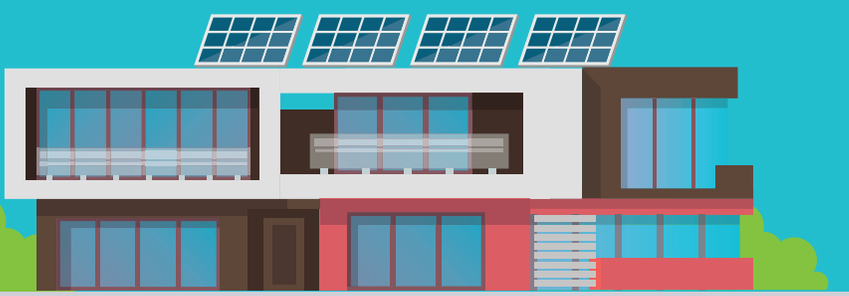

Source : Schéma directeur énergie du Val-de-Marne • Illustrations : Pellicam

LÂCHERS PLEINS de poésie

◆ Je vous écris concernant l'article paru en page 6 dans **Val*de*Marne** n°325 (juillet/août). Il s'agit d'un lâcher de 2024 ballons […] Je pense qu'il faut cesser, partout, d'envoyer des ballons dans le ciel car ils vont ensuite s'échouer je ne sais où dans la nature. Quelle pollution ! Donc je suis pour le ZÉRO ballon. Envoyez à la place, lors des fêtes, des tourterelles, des coccinelles ou je ne sais quoi d'autre. Ce serait bénéfique à la nature.
Cela prend du temps d'écrire, mais je me permets aussi de vous remercier pour les actions faites par le Conseil départemental et les communes et qui sont menacées par les restrictions budgétaires de l'État.

Mauricette. R/Champigny-sur-Marne

Si vous ne recevez pas le magazine du Conseil départemental, vous pouvez nous l'indiquer en remplissant le formulaire sur valdemarne.fr, ou en contactant Chantal Chaabi : 01 43 99 71 33 ou chantal.chaabi@valdemarne.fr.

Envoyez vos courriers à

Val*de*Marne

➡ Vous avez un avis, une critique, un coup de cœur… ces pages sont les vôtres !
Écrivez-nous à **cum@valdemarne.fr** ou par **courrier à Val*de*Marne**, magazine du Conseil départemental, hôtel du département, 94054 Créteil cedex.

Adresses CANINES

✱ Suite à l'article « Éducation canine », paru dans le numéro d'octobre de **Val*de*Marne**, nous avons reçu une avalanche d'appels et de mails. Ils nous montrent à quel point de nombreux propriétaires de chiens sont démunis et ne savent pas où chercher de l'aide pour éduquer leur compagnon ou régler des problèmes de comportement. Il serait peut-être bon de rappeler qu'il y a un certain nombre de clubs canins affiliés à la SCIF (Société canine de l'Île-de-France), dont certains dans le Val-de-Marne ou les départements voisins.
Si des propriétaires de chiens souhaitent les trouver, ils peuvent aller sur le site de la SCIF **http://www.sc-if.org/clubs.php**. De nombreux bénévoles passionnés de chiens seront ravis de les recevoir et de les renseigner.

Geneviève Dana, présidente du club canin Les Copains des Truffes@Vitry-sur-Seine

Souffle ludique

✱ **Lectrice du magazine du Conseil départemental, je prends plaisir à le parcourir chaque mois. Je trouve que les articles sont intéressants et reflètent assez bien la vie de notre département. En outre, je souhaiterais vous dire que je trouve un intérêt tout particulier pour la page des jeux. D'autant que je voyage dans nombre de départements à travers la France et j'ai pu constater que leurs publications en sont totalement dépourvues. Bravo donc et merci pour ce souffle « ludique » au fil des numéros !**

C-A.L@Maisons-Alfort

CHEF de chœurs

◆ Avec le soutien de l'Association départementale d'information et d'actions musicales (ADIAM 94), le conservatoire de Fresnes propose une formation à la direction de chœur d'enfants ouverte aux professeurs des écoles élémentaires du Val-de-Marne qui souhaitent renforcer leur pratique du chant en classe et s'initier ou se perfectionner aux techniques de la direction de chœurs d'enfants. Les séances ont lieu tous les quinze jours, hors temps scolaire. Prochains rendez-vous les 10 et 24 novembre, au conservatoire.

Plus d'informations au 01 41 73 11 79 et adiam94.org.

PAR GÉRARD SIMA

MOTS-FLÉCHÉS Thématique : COP 21

© A. BACHELLIER

		À l'état naturel		Au milieu du foin		Autre nom de la biosphère		Moitié pour l'oncle	Boule à ne pas perdre / Ne va pas avec elle
		A eu sa conférence (1992) / Emetteur de Co_2				Verbaliser les pollueurs			
Pour l'environnement / Température élevée	Pouvoir conjugué / Procédure énergétique			Article pour cellule photovoltaïque	Mot épris d'égalité / Entraîna une ruée			Essentiel dans le sens de l'existence	Au bout du compte
						Convient à un fait / Voix venue d'ailleurs			
Contracté / Calendrier liturgique		Demi-snob			Vieille langue mélangée / Presque fier			Suivra cet événement	Femme dotée de pouvoirs
			De serre ou de manche / Version de toile					Marque hexagonale / Terme de biologie	
En pleine pollution		Une des énergies fossiles		Arbre toujours vert		Lunaire ou solaire / Coup de pouce			
						Telle une zone onusienne			

SUDOKU

Remplissez chaque grille avec des chiffres de 1 à 9, afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de neuf cases contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Lorsque vous aurez trouvé l'ensemble des chiffres de cette grille et reporté ceux contenus dans les cases de couleur à l'intérieur de la frise ci-dessous, vous obtiendrez un nombre répondant à la définition suivante :

« Année correspondant à l'inauguration de l'imprimerie Cino-del-Duca à Maisons-Alfort. »

9			6	1	4		8	
5	4			9		6		2
8		6		2			4	
		3	7		5	4		
4	9						7	6
		7	1		9	2		
	1		9		6			4
2		9					6	7
	6		2	7	8	5		9

MOT MYSTÈRE

Trouvez les lettres manquantes dont celles figurant dans les cases colorées afin de former des mots de cinq, six ou sept lettres relatifs au climat. Placez ensuite ces lettres une à une dans la grille verticale et vous en découvrirez un autre répondant à la définition suivante :

« Elle n'en finit pas de… (nous faire) tourner… »

Pour vous aider, il convient de noter que chacun de ces mots est précédé ou suivi d'un "C" ou d'un "V", selon qu'il s'agisse d'une consonne ou d'une voyelle à découvrir selon le cas.

Enfin, sachez que chacun de ces sept mots est composé de deux, trois, quatre ou cinq consonnes et de deux, trois ou quatre voyelles.

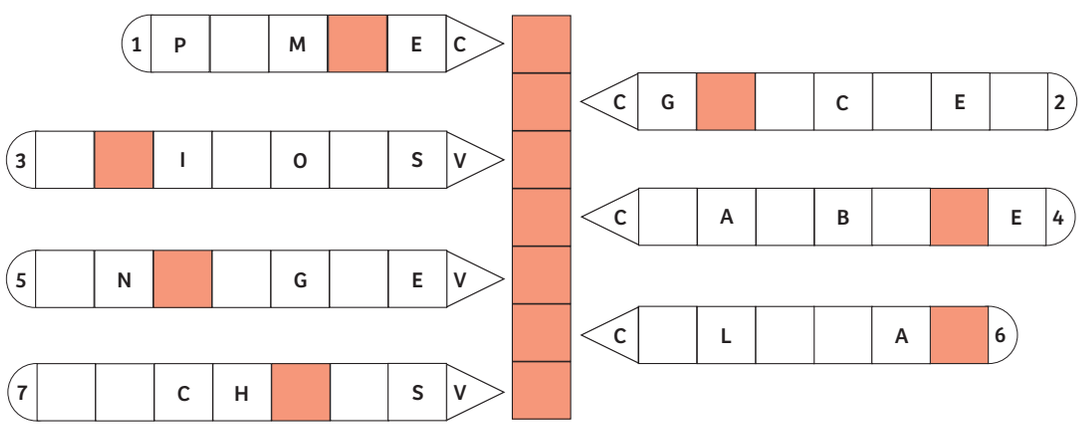

SOLUTIONS DU NUMÉRO 327

MOTS FLÉCHÉS

Thématique : MAC VAL

		V		D		C		A		S
D	E	C	O	U	V	E	R	T	E
		R	H		V		S	T	E	M
	M		B	R	I	E		E	T		I	E
C	O	N	T	E	M	P	O	R	A	I	N	
	N	U	S		I	O		I	M	I	T	E
V	O	L		V	Q		P	E	P		E	M
	R		C	O	U	P	E		E	E		E
L	Y	R	E		E	V	I	N		L	O	T

SUDOKU

6	4	9	1	3	2	5	8	7
8	1	5	6	7	9	2	4	3
3	2	7	8	4	5	9	1	6
9	5	2	7	1	4	3	6	8
1	8	3	5	2	6	4	7	9
4	7	6	9	8	3	1	5	2
2	3	1	4	6	7	8	9	5
5	6	8	2	9	1	7	3	4
7	9	4	3	5	8	6	2	1

« Année durant laquelle Irène et Jean Frédéric JOLIOT dit Frédéric JOLIOT-CURIE ont obtenu le prix Nobel de chimie. »

Année à trouver : 1 9 3 5

EN NOS VILLES

I	M	A	N	D[3]	R	E	S	L	E	S	R	O	S	E	S
II	V	I[2]	L	L	E	C	R	E	S	N	E	S			
III	L	E	P	E	R	R	E	U	X[5]	S	U	R	M	A	R	N	E
IV	A[4]	R	C	U	E	I	L										
V	C	H	A	R	E	N	T	O	N	L	E	P	O	N[1]	T		
VI	F	O	N	T	E	N	A	Y	S	O	U	S	B	O	I	S[6]	

Mots à découvrir : D[3] I[2] X[5] A[4] N[1] S[6]

© M. LUMBROSO

COMMISSION PERMANENTE DU 21 SEPTEMBRE

VERS UNE ACCESSIBILITÉ GÉNÉRALISÉE

Lors de cette commission permanente, deux rapports, parmi les 46 soumis aux conseillers départementaux, traitaient de la mise en accessibilité des services publics pour les personnes en situation de handicap.

La loi handicap du 11 février 2005 précise que les conditions d'accès des personnes handicapées dans les établissements recevant du public (ERP) doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, d'une qualité d'usage équivalente. Depuis le 1er janvier 2015, les établissements recevant du public qui ne sont pas conformes aux règles d'accessibilité sont tenus de s'inscrire dans un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP). Celui-ci vise à engager les travaux nécessaires à la mise en conformité dans un délai limité. Lors de cette commission permanente, un agenda du patrimoine départemental a été présenté avant d'être déposé en préfecture, le 27 septembre. Compte tenu de la difficulté à respecter l'échéance du 31 décembre 2014, celle-ci a été modifiée par la loi d'habilitation et l'ordonnance de 2014. Cet agenda représente un engagement de la collectivité à programmer sur une durée de neuf ans, les travaux de mise en accessibilité de l'ensemble des 276 ERP du patrimoine départemental. Les financements nécessaires à ces réalisations sont estimés à 45 millions d'euros (TTC).

Accessibilité des arrêts de bus

Le troisième programme de mise en accessibilité des arrêts de bus aux personnes à mobilité réduite a également été examiné par les conseillers départementaux. Les deux premiers programmes avaient été approuvés en 2004 et 2006 pour un montant total de 9,2 millions d'euros. Le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), chef de file de ce projet, a adopté en juillet dernier le schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée à l'échelle francilienne. Le Conseil départemental confirme son engagement datant de 2013 de prendre en charge des études et travaux pour la mise en accessibilité de tous les arrêts du territoire d'ici 2012. Environ 900 points d'arrêt de bus (150 par an) seront concernés, pour lesquels les travaux de mise en accessibilité sont subventionnés par le STIF à hauteur de 75 % du montant total des travaux hors taxes. En 2015, la première partie des études concerne 200 points d'arrêt sur trois lignes RATP, deux lignes SITUS, une ligne d'ATHIS CARS et la ligne STRAV O pour un montant total de 2,68 millions d'euros. La deuxième partie des études concerne, pour 2016, huit lignes RATP, une ligne SITUS, quatre lignes STRAV et une ligne d'ATHIS CARS, soit une estimation d'un peu plus de 2 millions d'euros pour 155 arrêts.

CLAUDE BARDAVID

45

C'est le montant, en millions d'euros, nécessaire au financement des travaux programmés sur neuf ans pour la mise en accessibilité des 276 établissements du patrimoine départemental recevant du public.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS **de la commission permanente**

Lors de la commission permanente du 5 octobre, plusieurs rapports ont été abordés. Voici quelques décisions.

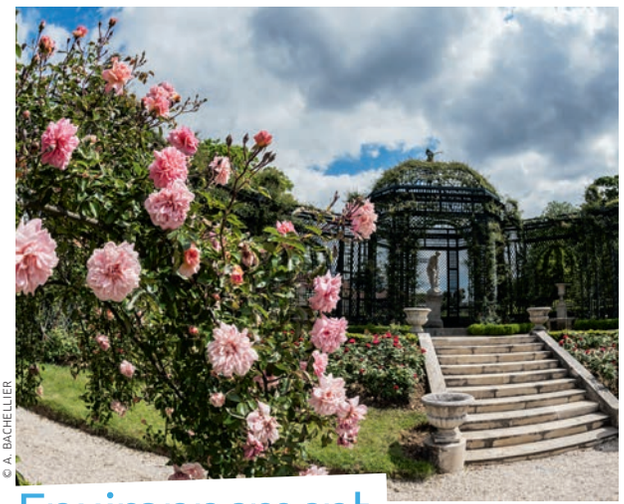

© A. BACHELLIER

Environnement

Le Conseil départemental s'engage à apporter un financement à hauteur de 6 910 euros sur 2015 et 2016 à un projet de protection écologique des buis de la Roseraie à L'Haÿ-les-Roses, avec l'Institut national de la recherche agronomique. Il s'engage aussi pour une aide de 10 474 euros dans une collaboration scientifique avec le conservatoire national du bassin parisien en faveur de la préservation du massif de l'Arc-Boisé.

ÉCO-ACTIVITÉS

Une délibération a présenté les six lauréats de l'appel à projet portant « Soutien aux initiatives et pratiques val-de-marnaises pour le développement des éco-activités 2015 ». Celui-ci vise à soutenir le développement de deux filières d'éco-activités : « éco-production » et « éco-construction - éco-énergétique » des quartiers. Les lauréats se partageront une enveloppe d'un montant de 84 825 euros, en légère augmentation par redéploiement de l'enveloppe prévue au titre du prix des éco-entreprises.

© D. ADAM

Aménagement

Les élus ont approuvé une convention entre le Département et la ville de Villeneuve-Saint-Georges, dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés. Le Département a décidé de participer financièrement à ce programme à hauteur de 12,7 millions d'euros.

Afin de revitaliser le centre-ville, la municipalité projette la construction d'une médiathèque pour laquelle le Département a été sollicité en 2014. Ils ont décidé d'attribuer à Villeneuve-Saint-Georges une subvention d'équipement pour un montant forfaitaire de 800 000 euros.

ET AUSSI :

SOLIDAIRES AVEC LES POPULATIONS VICTIMES DES INONDATIONS

En préambule à la Commission permanente du 5 octobre, Christian Favier, président du Conseil départemental s'est adressé à l'ensemble des élus :

« Je souhaitais évoquer les violents orages qui ont touché le Sud de la France et fait de nombreuses victimes. Nous souhaitons assurer les populations de notre solidarité et comme en de précédentes occasions, l'administration étudie la possibilité d'envoyer sur place une équipe de la direction des services de l'Environnement et de l'Assainissement (DSEA) pour participer au nettoyage des zones touchées. Nous étudions également la manière d'apporter notre aide par le biais des associations qui viennent en soutien aux populations. »

DÉLIBÉRATIONS

TRAVAIL DE MÉMOIRE

Trois projets-mémoire ont reçu une subvention de soutien pour un montant total de 17 000 euros. À l'heure des commémorations de 2014 et 2015, l'objectif de ces projets est de réinterroger les événements historiques qui ont marqué le XXe siècle.
« Chroniques arméniennes » concerne un programme d'initiatives culturelles portées par la ville de Choisy-le-Roi, à l'occasion du centenaire du génocide arménien.
Le Département est sollicité à hauteur de 8 000 euros.
Le second porte sur la réalisation d'un film évoquant l'arrivée massive d'une main-d'œuvre arrivant d'outre-mer dans les années 1960.
Sa projection sera organisée lors de la Journée nationale des abolitions de l'esclavage en 2016. La subvention sollicitée est de 5 000 euros.
Le dernier, porté par l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC), est consacré à un projet d'exposition sur Paul Vaillant-Couturier et à la réédition d'un ouvrage de 1919, *La Guerre des soldats.*
L'ARAC a sollicité le Département à hauteur de 4 000 euros.

AIDE AU SPECTACLE VIVANT

Des subventions pour un montant total de 64 000 euros ont été versées à six structures de diffusion de spectacle vivant. Celles-ci se distinguent pour leur programmation pluridisciplinaire mais aussi pour leur engagement en faveur de spectacles ou d'actions culturelles et artistiques dédiés au jeune public. Pour deux d'entre elles, cet engagement se fait dans des domaines artistiques spécifiques.

valdemarne.fr

LES RÉPUBLICAINS – VAL-DE-MARNE AUTREMENT

D.R.

Non à la politique spectacle de la Gauche ! Oui à une vraie mixité sociale !

Les élu(e)s de notre groupe ont saisi Patrick KANNER, Ministre de la Ville du Gouvernement de Manuel VALLS, à la suite de sa visite-spectacle à Ormesson-sur-Marne en septembre dernier sur le thème des villes récalcitrantes à la mixité sociale. **Vous pourrez d'ailleurs retrouver l'intégralité de notre lettre sur notre site internet www.valdemarne-autrement.fr.**

Nous déplorons l'attitude du Ministre qui est venu annoncer en grande pompe la réquisition de terrains pour construire des logements sociaux alors que la plus grande partie de ces parcelles appartiennent déjà à l'État ! Cette annonce a été d'autant plus maladroite que notre collègue Maire d'Ormesson-sur-Marne n'a jamais obtenu de réponse favorable à ses demandes maintes fois réitérées pour que l'État lui rétrocède les terrains en question afin de pouvoir construire des logements intégrant une part d'habitat social !

Contrairement aux déclarations du Ministre relayées dans plusieurs médias, le Premier magistrat de la ville d'Ormesson-sur-Marne n'est pas réfractaire à la mixité sociale. M. KANNER, friand comme ses autres collègues du Gouvernement des « coups de com'», **s'est en réalité comporté en militant socialiste et non en ministre de la République.**

Nous avons aussi rappelé au Ministre le fait que la construction de nouveaux logements doit avant tout s'inscrire dans le cadre d'un projet global d'aménagement qui nécessite donc, notamment pour la commune d'Ormesson, de nouveaux équipements publics (crèches, écoles, installations sportives...) et infrastructures de transports. Au moment où le Gouvernement étrangle financièrement les communes, le Ministre de la Ville a dû publiquement assurer un soutien marqué de l'État pour la réalisation de ces projets d'investissement.

Mais, comme le Gouvernement de Manuel VALLS est coutumier des effets d'annonce qui restent sans suite, **nous avons demandé au Ministre de la Ville de confirmer par écrit cet engagement de l'État.** Car, comme beaucoup de villes, la commune d'Ormesson n'a plus la capacité financière pour absorber les dépenses induites par l'arrivée de nouveaux habitants du fait même des décisions de ce Gouvernement

Cette opération de politique spectacle à laquelle s'est livré le Ministre fracture sérieusement la confiance que les élus locaux doivent pouvoir placer envers les représentants de l'État. Au lieu de se positionner en partenaire des collectivités territoriales pour accompagner au mieux leurs projets en faveur de nos concitoyens, l'État s'érige de plus en plus en donneur d'ordres.

Nous sommes aussi intervenus auprès du Ministre afin que l'État soit plus juste et équitable en ce qui concerne la mixité sociale. Pour être crédible, l'objectif de mixité sociale ne peut être à sens unique ! Le Ministre a beau jeu de fustiger des villes qui ne comptent pas encore suffisamment de logements sociaux. Mais que fait-il vis-à-vis des villes qui en concentrent beaucoup trop, tuant toute mixité sociale, créant des phénomènes de ghettoïsation et qui, malgré tout, continuent d'en construire ? Cette dérive n'est pas un risque dans notre département, c'est déjà une réalité dans bien des villes gérées par la Gauche !

Dans ses directives datées du 30 juin 2015 et adressées à tous les Préfets de France, le Premier Ministre demande désormais d'arrêter de construire de nouveaux logements sociaux dans les quartiers qui en comptent déjà plus de 50% pour, comme il l'a lui-même déclaré, ***« arrêter d'ajouter de la pauvreté à la pauvreté ».***

Nous attendons donc avec impatience les initiatives que le Ministre de la Ville va prendre pour faire respecter ces nouvelles orientations gouvernementales dans notre département car certaines villes de gauche, qui comptent déjà plus de 40% de logements sociaux, ont tout récemment décidé de relever la part de l'habitat social à 50% dans tous les nouveaux programmes de logements ! Mais, vous aurez remarqué comme nous que sur ce sujet, **le Ministre de la Ville est étrangement aux abonnés absents...** ■

Olivier CAPITANIO, Jean-Daniel AMSLER, Karine BASTIER, Paul BAZIN, Laurence COULON, Richard DELL'AGNOLA, Chantal DURAND, Hervé GICQUEL, Emmanuel GILLES de la LONDE, Pierre-Jean GRAVELLE, Vincent JEANBRUN, Patricia KORCHEF-LAMBERT, Françoise LECOUFLE, Jean-François LE HELLOCO, Déborah MÜNZER, Marie-France PARRAIN, Marie-Christine SÉGUI, Julien WEIL, Métin YAVUZ

Vous souhaitez réagir ?
Ecrivez-nous sur groupe-lesrepublicains-valdemarne-autrement@valdemarne.fr
www.valdemarne-autrement.fr

GROUPE FRONT DE GAUCHE
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - PARTI DE GAUCHE - CITOYENS

© A. BACHELLIER

Le Département et la Région, ensemble pour un rééquilibrage innovant du développement

La réforme territoriale bouclée en août dernier par la promulgation de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) est largement contraire aux exigences démocratiques et de proximité sur lesquelles nous sommes mobilisés depuis des mois avec le président Christian Favier et un grand nombre de Val-de-Marnais. Ensemble, nous avons notamment dit très fortement : « Le Val-de-Marne, j'y tiens ! »

Si l'échelon départemental a su résister aux assauts des politiques qui réclamaient sa suppression, les importantes compétences qu'il conserve et celles qui lui sont fortement réaffirmées dans le domaine de « la cohésion sociale et territoriale » vont s'exercer **dans un paysage territorial profondément modifié** par les nouvelles délimitations des régions (loi du 16 janvier 2015) et, en Île-de-France, par la mise en place de la métropole du Grand Paris et des douze établissements publics territoriaux (EPT) chargés d'assurer les services publics intercommunaux et de piloter les projets de développement territoriaux.

Ce nouveau cadre institutionnel et les transferts de compétences du Département vers la Région - comme ceux qui affaiblissent particulièrement les communes notamment dans le domaine de l'urbanisme - se cumulent douloureusement pour les collectivités territoriales avec leur **asphyxie budgétaire.**

Tout cela participe d'un recul de la décentralisation que dénonce l'ensemble des associations d'élu-e-s et dans lequel nous ne nous résignerons ni au repli, ni à l'inaction.

La légitimité que confère l'adhésion d'une majorité de citoyens aux politiques publiques que nous voulons promouvoir est tout le contraire du renoncement ! Nous sommes convaincus que c'est quotidiennement, avec eux, que peut prendre forme et force une compétence démocratique utile pour les populations.

C'est dans cet esprit que nous avons besoin de **convergences d'approches pour de fructueux partenariats avec la Région,** qui soient à la mesure de notre projet de développement pour le Val-de-Marne dans un ensemble francilien que nous voulons cohérent, juste et égalitaire entre les territoires.

Nous voulons contribuer à porter le plus largement possible l'ambition d'une alternative sociale, écologique et démocratique aux politiques d'austérité :

- tout d'abord par la poursuite des projets engagés avec la Région, comme la réalisation en cours du tramway T 9 sur la D 305, l'aménagement en pistes cyclables des rives de la Seine en Val-de-Marne et le métro Grand Paris Express… et bien d'autres ;

- en définissant ensemble de nouvelles priorités en matière de développement économique créateur d'emplois, d'aménagement du territoire, de transport et de mobilité, d'environnement ;
• par le renforcement des solidarités, le développement des services publics ;
• en faisant de l'emploi et l'insertion, du logement social et de la jeunesse des priorités incontournables.

Oui, en toutes circonstances, nous sommes déterminés à agir pour que le Val-de-Marne continue **à écouter davantage les citoyens que la finance** et à faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts de profiteurs égoïstes.

Pour cela, nous entendons contribuer à l'essor des dynamiques citoyennes pour construire en permanence d'indispensables liens entre les institutions et les acteurs de la société civile en revalorisant la place et le rôle du monde associatif, des syndicats, des usagers, des habitants de bassins de vie qui ont besoin de collectif. ■

Les élu-e-s du groupe Front de Gauche (PCF-PG-Citoyens) : Fatiha Aggoune, Alain Audhéon, Corinne Barre, Pierre Bell-Lloch, Alain Desmarest, Nathalie Dinner, Christian Favier, Pierre Garzon, Didier Guillaume, Marie Kennedy, Lamya Kirouani, Jeannick Le Lagadec, Flore Munck, Sokona Niakhaté, Évelyne Rabardel, Gilles Saint-Gal, Pascal Savoldelli, Hocine Tmimi.

Contacts : Groupe-FDG@valdemarne.fr
Groupefdg94@gmail.com

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

© A. BACHELLIER

Mohamed Chikouche
Conseiller départemental
Canton d'Alfortville

Contrat de ville et conseil citoyen : place à l'action

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine est venue redéfinir la politique de la ville, en lui donnant pour objectifs de réduire les inégalités sociales et les phénomènes d'exclusion dans les quartiers défavorisés. En s'associant, dès le démarrage aux travaux d'élaboration et de mise en œuvre de cette nouvelle réforme, le Département a démontré tout son volontarisme et toute sa détermination à favoriser l'égalité des chances en tous lieux.

Les contrats de ville nouvelle génération

Depuis le 1er janvier 2015, les quartiers prioritaires succèdent aux contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) et aux zones urbaines sensibles (ZUS), et les contrats de ville constituent aujourd'hui, le cadre unique de mise en œuvre de la politique de la ville. Ces contrats « nouvelle génération » permettront de formaliser les engagements pris par l'État, les collectivités territoriales et les autres partenaires de la politique de la ville au bénéfice des quartiers prioritaires. En somme, ils visent à traiter de concert, mais sous un angle nouveau, les problématiques sociales, économiques et urbaines. Les contrats de ville s'appuient sur un diagnostic territorial précis, dans le Val-de-Marne, les 42 secteurs classés en politique de la ville ont fait l'objet de 12 contrats de ville (4 contrats de ville intercommunaux et 8 en communes isolées). Lors de la séance du Conseil départemental de juin dernier, nous avons officialisé notre participation à ces contrats et souhaité poursuivre notre engagement auprès des partenaires en mobilisant nos politiques de droit commun (social, petite enfance, éducation, jeunesse, habitat, transport,...) et les crédits spécifiques de la politique de la ville.
L'engagement de tous dans des délais resserrés s'est traduit par des priorités liées au développement économique des quartiers, au développement des modes de garde d'enfants, à l'ouverture des collèges et des gymnases hors temps scolaire, à l'amélioration de la desserte des quartiers, au soutien de la vie associative locale, ainsi qu'à l'amélioration des équipements publics de proximité pour favoriser l'accès aux droits. **Des priorités concrètes qui nous obligent tous, au service de l'égalité dans les territoires, d'établir ou de rétablir une politique de solidarité au sein de nos quartiers prioritaires, et j'ai bien conscience que le plus important désormais se joue dans la mise en œuvre opérationnelle.**

Les conseils citoyens : intégrer pleinement et durablement les habitants dans les dynamiques urbaines

Cette mise en œuvre ne pourra se faire sans donner une dimension plus tangible à l'intervention citoyenne des habitants des quartiers populaires. **Cette reconnaissance de la participation des habitants aux décisions qui les concernent, passe par la création de conseils citoyens dans chaque quartier.** J'estime que le premier levier significatif du vivre ensemble, doit être une participation active et représentative de l'ensemble des habitants concernés. J'entends par là, que c'est à cette condition que la démocratie participative prend sens.

Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Après la refonte de la géographie prioritaire, l'élaboration des contrats de ville et des conseils citoyens, le quatrième volet de la réforme de la politique de la ville concerne la rénovation urbaine. L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a retenu 15 sites val-de-marnais dans la nouvelle programmation. La reconnaissance de ces 15 secteurs est le fruit d'une vigoureuse mobilisation du Département aux côtés des villes et des intercommunalités. À ce sujet, le ministre de la Ville a fait savoir que, dans les communes qui ne respectent pas les quotas de logements sociaux obligatoires, l'État pourra se substituer à la commune pour faire respecter la loi. Nous devons accompagner l'évolution de ces quartiers autant sur le plan de l'aménagement que sur le volet économique. Malgré le premier plan de rénovation urbaine, les habitants des quartiers prioritaires continuent à se sentir délaissés. De façon générale, ils ont été insuffisamment associés à l'élaboration des projets et au suivi de leur mise en œuvre. **La création des « maisons du projet » pour chacun des sites en renouvellement urbain offrira un lieu dédié à la co-construction et à la co-décision. Dorénavant, tous les dispositifs du contrat de ville et de la rénovation urbaine seront conçus et pilotés en associant les citoyens.** Notre objectif est que les quartiers en politique de la ville ne soient plus perçus comme des quartiers **« à difficulté »** mais comme des quartiers **« à potentiels ».** ■

GROUPE CENTRISTE ET INDÉPENDANT

GROUPE CENTRISTE ET INDÉPENDANT

© ALAIN BACHELLIER

Dominique Le Bideau

Première adjointe au maire de Vincennes

Conseillère départementale du canton Vincennes – Saint-Mandé

La métropole du Grand Paris, une « hydre aux cinq strates » ?

Après plusieurs années d'immobilisme, force est de constater que la position de Paris s'est marginalisée par rapport aux grandes métropoles internationales, telles que Londres, Berlin ou Barcelone.

Le développement de Paris ne peut être envisagé, dans l'immédiat, que dans un périmètre élargi à sa petite couronne.

C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, des études ont été effectuées par **le syndicat mixte Paris Métropole,** regroupant une centaine de collectivités territoriales de la région parisienne.

Parallèlement, des associations de communes se sont créées, au-delà des départements et des couleurs politiques de leurs municipalités, telles que l'ACTEP (Association des collectivités territoriales de l'Est parisien).

Ce syndicat mixte a élaboré des projets dans une logique :

- géographique, en respectant les axes routiers et les infrastructures de transports,

- économique, avec des pôles innovants de recherches et de développement,

- sociale, avec des contrats de développement territorial et l'optimisation du couple logement-emploi.

Comme nous le constatons régulièrement depuis 2012 dans les grandes orientations nationales des gouvernants actuels, **un projet stratégique qui mérite une profonde réflexion fait l'objet d'une précipitation électoraliste.**

Après un simulacre de concertation entre les représentants de l'État et les élus locaux, **des décisions unilatérales ont été imposées dans le cadre de la loi NOTRe** (nouvelle organisation des territoires de la République).

La nouvelle organisation proposée :

- **méprise les structures existantes** de la petite couronne,

- impose un **découpage arbitraire des territoires,** avec des bassins de population déséquilibrés,

- remet en cause les contrats de développement territoriaux (CDT) en ne respectant pas les décisions déjà actées,

- crée un **double niveau de coopération intercommunale** pour Paris et sa petite couronne, rajoutant ainsi deux nouvelles strates administratives,

- **brouille les relations des citoyens avec les services publics de proximité** en modifiant les niveaux de compétences des organes décisionnaires,

- ne peut **qu'augmenter la pression fiscale** avec les coûts d'investissement et de fonctionnement des structures nouvellement créées.

Le projet initial de Paris Métropole avait pour **ambition de simplifier la gestion de la région parisienne,** tout en assurant son attractivité économique et son rayonnement international.

Aujourd'hui, **ce projet est compromis par :**

- l'absence de visibilité sur les objectifs réels de la loi NOTRe,

- l'instauration d'une **gouvernance technocratique,**

- la mise en place d'une **organisation complexe,**

- le **découpage du Val-de-Marne** en trois territoires de couleur politique différente **pour des raisons partisanes,** au détriment de l'écoute et des intérêts de ses habitants.

Peut-on encore parler de simplification administrative lorsque cette organisation se traduit par la **formalisation de cinq strates décisionnelles :** conseil municipal, conseil de territoire, conseil départemental, conseil de la métropole et conseil régional.

Enfin, peut-on faire confiance à un projet dont les compétences **les plus stratégiques seront définies en janvier 2017, avec une mise en place en janvier 2016 !**

Ce dernier constat dispense de commentaires… ■

Gauche citoyenne — europe écologie les Verts

GROUPE GAUCHE CITOYENNE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

D.R.

Christine Janodet
Conseillère départementale chargée de la Restauration scolaire

Daniel Breuiller
Vice-président du Conseil départemental, chargé du Développement durable et de la Transition énergétique.

Réchauffement climatique, des paroles et des actes

Le sommet mondial pour le climat COP 21 se réunira à Paris-Le Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015. 40 000 personnes sont attendues pour sceller un accord contraignant et universel sur le climat. Construire un consensus à 196 états est difficile, et un accord satisfaisant permettant de limiter l'augmentation des températures à moins de 2°C reste incertain. **Cette limite de 2°C, c'est pour notre corps la différence entre 37° et 39°C – à partir de 40 °, on est très mal !**

Le dérèglement climatique a déjà commencé, 72 % des Français en sont persuadés, et les climato-sceptiques deviennent une espèce en voie de disparition. L'année 2015 sera la plus chaude, après 2014, après 2013… les glaciers des pôles ont diminués de près de 60 %, les sécheresses centennales touchent le Sahel et le Moyen-Orient, contribuant à une instabilité sociale et politique, tandis qu'en France, après les cyclones, des précipitations de forte intensité provoquent des inondations meurtrières.

À l'ONU, François Hollande en appelle à la responsabilité des gouvernements, rappelant que, sans résultat à la prochaine conférence sur le climat à Paris, *« ce serait trop tard pour le monde »*. La lutte climatique est aujourd'hui un impératif, il faut passer des paroles aux actes : il n'y a ni plan, ni planète B.

La France, très active dans les négociations de la COP 21, marque un certain volontarisme pour lutter contre la crise sanitaire majeure de la pollution de l'air - 44 000 décès anticipés par an – en prévoyant un **plan de financement pour les collectivités franciliennes pour agir collectivement.**

Dans le même temps, le gouvernement **recule devant la taxation des pollueurs,** diminue le budget de l'écologie et prévoit des budgets de prévention des risques d'inondations inférieurs à ceux de 2012. **La France réduit pour 2016 l'aide aux pays en développement qui souffrent d'injustice climatique** en raison de nos modes de consommations occidentales, et signe à nouveau des permis pétroliers en Seine & Marne, **à l'opposé du mouvement mondial pour laisser 80 % des énergies fossiles dans le sol.**

La prise de conscience citoyenne de l'urgence climatique permet à la société civile de s'engager sans désespérance ni culpabilisation et de montrer de façon festive et inclusive que des solutions existent. La pétition OSONS lancée par Nicolas Hulot invite les citoyens du monde à interpeller nos responsables politiques pour relever le défi climatique, comme **le rassemblement Alternatiba réunissant 60 000 personnes place de la République fin septembre. Le Val-de-Marne,** déjà en mouvement pour le climat, y **était présent pour passer des paroles aux actes et montrer qu'un réseau de villes, d'associations, d'entreprises et de citoyens agit collectivement pour lutter contre le dérèglement climatique.** Il soutient ces mouvements d'initiatives populaires, en proposant des solutions nouvelles pour se déplacer avec un téléphérique urbain, créant une plateforme de rénovation énergétique pour lutter contre la précarité énergétique des familles modestes, engageant sur ses propres bâtiments un schéma directeur énergie, soutenant les circuits courts et une restauration de qualité pour ses collèges, supprimant les véhicules diesel de sa flotte automobile… L'écologie propose des solutions nouvelles pour respecter les ressources naturelles, le bien-être de chacun et la santé humaine dans l'espoir de construire un avenir meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants. ■

gc.eelv.cd94@gmail.com

FINANCES LOCALES

TOUS MOBILISÉS !

Je signe parce que je veux élever mes enfants dans le département et je souhaite que ce dernier dispose de moyens pour continuer l'aide à l'enfance.
Guenola, Fontenay-sous-Bois

Je signe parce que je veux que mon département garde les moyens de venir en aide aux plus démunis, dans l'esprit de solidarité qui l'anime.
Aline, La Varenne-Saint-Hilaire

Je signe parce que je suis enseignant et les aides accordées au collège sont vitales pour l'éducation de nos élèves !
Erwan, Le-Perreux-sur-Marne

Je signe parce que je veux garder un service public de qualité.
Françoise, Cachan

Je signe parce que mon épouse est lourdement handicapée et je sais l'aide que notre conseil départemental met en œuvre pour les aides sociales.
Robert, Chennevières-sur-Marne

Je signe parce que je trouve injuste et intolérable que les citoyens en précarité soient pénalisés.
Steve, Choisy-le-Roi

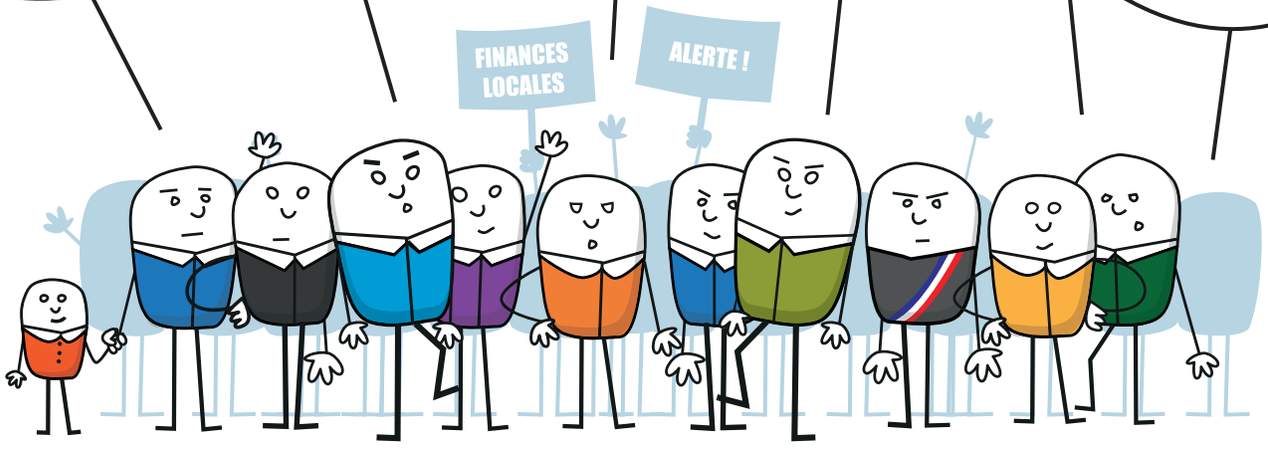

Plus de 12 000 Val-de-Marnais ont déjà signé la pétition.

Signez sur valdemarne.fr

VAL de MARNE
Le département

LIVRE DE NAISSANCE

Tous les ***MATINS*** ***DU*** *monde*

Junko Nakamura, jeune illustratrice née à Tokyo, signe *Ce matin*, l'album qui sera offert aux enfants du Val-de-Marne nés en 2016. Ce livre sensible et poétique parle des petits riens du quotidien et les rend beaux et attendrissants.

© A. DESCHAMPS

Junko Nakamura devant sa planche à dessin.

« Les livres de Junko Nakamura racontent des choses simples et profondes. »
Christine Morault, éditions MéMo.

Dans son minuscule atelier, sous les toits de Paris, Junko Nakamura consacre son temps au dessin. La jeune illustratrice a déjà quatre livres pour enfants à son actif. Son dernier album, *Ce matin,* qui sort ces jours-ci, a bénéficié de l'aide à la création littéraire jeunesse du Conseil départemental et sera offert à tous les bébés du Val-de-Marne nés en 2016.

Ce matin commence comme tous les matins du monde, par le rituel du lever, puis par les menues tâches quotidiennes avant le départ vers l'ailleurs. Une histoire banale, faite de petits riens, d'événements infimes que Junko Nakamura rend beaux et attendrissants. Un ours et un chien prénommé Yupi sont les personnages de l'ouvrage. *« J'ai mis du temps à trouver l'histoire,* raconte-t-elle. *Au début, je voulais dessiner le réveil d'un enfant, mais ça ne collait pas. Avec l'ours, elle s'est déroulée naturellement, c'est un animal auquel les enfants s'identifient facilement. »*

Abondance de couleurs

Les deux compères commencent leur nouvelle journée avec beaucoup de douceur et de soins réciproques. On prépare le petit-déjeuner, on regarde la nature, les fleurs qui sont écloses, les oiseaux perchés sur un arbre du jardin. On prend le temps de se faire un câlin. Tout est encouragement à vivre l'instant, à profiter de chaque minute. C'est aussi une invitation au voyage et à la rencontre. *« Partons voir le monde »,* proclame la dernière planche du livre. Le récit est sobre, concis, il ressemble à un haïku, ces petits poèmes japonais extrêmement brefs. Une phrase par page, jamais plus, souvent moins. Les mots sont simples : *« Je ne sais pas écrire des choses compliquées »,* plaisante l'auteure. Elle recourt à des procédés cinématographiques, chaque page s'apparente à un plan large ou rapproché de caméra. Ce qui frappe d'emblée, c'est l'abondance de couleurs. Tous ses livres explosent de teintes vives. Ici, le jaune et le bleu clair prédominent, *« couleurs du matin, de lumière et de chaleur ».*

Née à Tokyo, au Japon, Junko Nakamura est venue à Paris en 1995 pour parfaire son dessin. Elle s'y fixe définitivement après avoir épousé un Français. Avant de se consacrer à l'illustration, elle pratique la gravure sur métal. *« J'avais toujours envie de faire des livres pour enfants mais je ne savais pas comment procéder »,* explique-t-elle. Elle se lance en 2010 en imaginant quatre mini-livres sur les saisons. *« Je les imprimais et les reliais chez moi, puis j'allais les placer dans quelques librairies. C'était très artisanal. »* Elle envoie aussi des images aux éditions MéMo, une maison entièrement consacrée à la jeunesse, découverte lors d'un salon du livre à Montreuil. MéMo accepte d'emblée d'éditer les dessins de Junko en un seul ouvrage sous le titre *Au fil du temps.* L'aventure commune se poursuit. *« Junko a cette qualité de faire des livres pour les tout-petits qui racontent des choses simples et profondes »,* souligne Christine Morault, directrice d'édition.

L'illustratrice utilise une technique très répandue au Japon, celle de l'empreinte de papiers découpés, similaire au pochoir. Après avoir réalisé son dessin en entier, elle le reproduit par séquence de couleurs, les différentes couches vont ensuite se superposer. MéMo met beaucoup de soin à l'impression des ouvrages. Pour *« donner l'habit le plus juste aux images »,* précise Christine Morault. Et utilise du papier bouffant, léger et épais, à la surface râpeuse : *« L'enfant éprouve un vrai plaisir à toucher le papier »,* assure l'éditrice. Ce papier a aussi le don de faire sortir encore plus la couleur. Le résultat, c'est un beau livre, l'œuvre sensible et très personnelle d'une auteure qui s'installe discrètement dans l'univers du livre pour enfants.

Junko Nakamura a repris ses crayons de couleurs et ses pastels. Elle termine les illustrations d'un livre de cuisine et pense déjà à un nouvel album jeunesse. Le projet avance doucement sous le regard placide de Mieli et Villi, ses deux chats qui, parfois, font de la figuration dans ses dessins.

DIDIER BERNEAU

Une expo à hauteur d'enfant

© N. BOUTROS

Une pantoufle géante, un énorme beurrier, une tartine monumentale… L'exposition qui accompagne la présentation de l'album de naissance, va surprendre. Conçue par le photographe et scénographe Nabil Boutros, elle reprend quelques-unes des images du livre et invite le visiteur à s'immerger dans les décors de *Ce matin* reproduits à hauteur d'enfant et jouant sur le rapport ludique avec le très grand et le très petit.

Un module présente les techniques de fabrication et d'impression de l'ouvrage. Comme les années précédentes, cette exposition est ensuite appelée à circuler dans les bibliothèques municipales, institutions ou associations culturelles du Val-de-Marne.

Lors du vernissage de l'exposition, un film consacré à Junko Nakamura, réalisé par la télévision du Val-de-Marne, sera projeté. Un débat est organisé ce même jour. Il sera animé par Joëlle Turin, critique littéraire et formatrice en littérature jeunesse, auteure de *Ces livres qui font grandir les enfants.*

LE 17 NOVEMBRE, à 18 h 30, à l'hôtel du département à Créteil. 01 49 56 27 10 ou 27 20.

© N. BOUTROS

Intrigues amoureuses et critique sociale vont de pair dans *La Double Inconstance*.

THÉÂTRE

MARIVAUX sous l'œil de *Marx*

Adel Hakim, co-directeur du Théâtre des quartiers d'Ivry, met en scène *La Double inconstance* de Marivaux. Et démonte le processus qui revient à « acheter » les hommes à peu de frais.

Marivaux ne serait-il qu'un romancier frivole, auteur de comédies au badinage futile ? Le mot marivaudage ne vient-il pas renforcer cette impression ? Dans une lecture et une adaptation très personnelles de *La Double Inconstance*, Adel Hakim, co-directeur du Théâtre des quartiers d'Ivry, démolit le stéréotype épinglé à l'écrivain.

La pièce a été écrite en 1723. Un prince tombe amoureux de Silvia, jeune paysanne fiancée à Arlequin. Il veut l'épouser et fait enlever les deux comparses avant de déployer tout un stratagème pour arriver à ses fins. « *Avec Marivaux, il n'y a ni arme, ni meurtre, ni viol,* explique Adel Hakim. *Les sujets doivent se plier avec leur propre consentement.* » Tout est bon pour convaincre l'autre de renoncer à ses convictions et s'en faire un allié alors qu'il aurait pu être un adversaire. « *De cette manière, la lutte des classes est désamorcée* », estime le metteur en scène. L'action est transposée dans notre époque. Intrigues amoureuses et critique politique et sociale vont de pair. Le prince est un homme de pouvoir, Silvia et Arlequin des jeunes de banlieue. Comment briser leurs velléités de rébellion ? Pas besoin de contraindre, il est plus efficace de les séduire avec des produits de consommation, leur faire intégrer le système (ou leur en donner l'impression). Ou de les encourager à devenir milliardaires, comme le suggère le ministre de l'Économie. Le lavage de cerveau vaut mieux que la violence physique. « *Cette œuvre de Marivaux éclaire habilement les processus de servitude volontaire* » note Adel Hakim. Rien de neuf sous le soleil !

DIDIER BERNEAU

➡ DU 2 AU 29 NOVEMBRE au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 43 90 11 11 et theatre-quartiers-ivry.com.
➡ LES 11 ET 12 DÉCEMBRE à la Scène Watteau à Nogent. 01 48 72 94 94 et scenewatteau.fr.
➡ LE 17 DÉCEMBRE au théâtre de Rungis. 01 45 60 79 05 et theatre-rungis.fr.

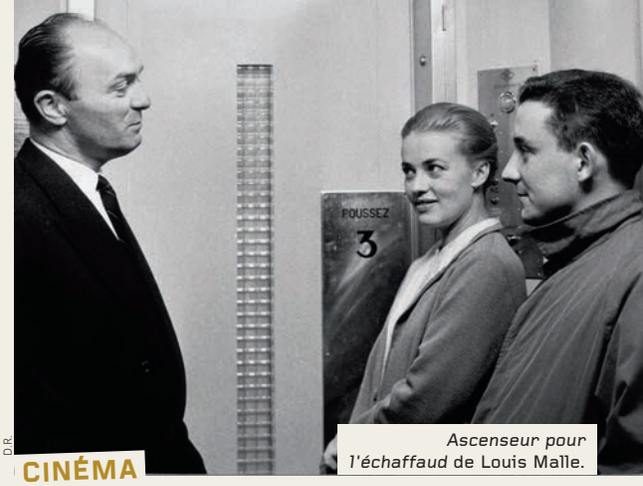

D.R.

Ascenseur pour l'échaffaud de Louis Malle.

CINÉMA

Films noirs

✱ Les femmes fatales débarquent à Vincennes. Elles sont à l'honneur de la troisième édition du Film noir festival. « *C'est l'une des figures les plus connues de ce genre cinématographique* », souligne l'association Les Alibis, à l'origine de la manifestation. De nombreux films viendront illustrer le mythe, dont *Ascenseur pour l'échafaud*. Porté par la prestation de Jeanne Moreau et la musique de Miles Davis, ce premier long métrage de Louis Malle est de nouveau en salle après avoir été restauré par Gaumont. Fritz Lang, Billy Wilder, David Lynch sont également à l'honneur de cette rétrospective, ainsi que la présentation en avant-première de films qui seront sur le grand écran dans les semaines à venir. D.B.

➡ DU 26 AU 29 NOVEMBRE au cinéma Le Vincennes, à Vincennes. filmnoirfestival.com.

© E. BARRA

MicroMacro, entre concert et installation sonore.

ART CONTEMPORAIN

Bruits blancs

✱ Laboratoire sonore, visuel et littéraire, le festival Bruits blancs propose de se faire rencontrer différentes disciplines artistiques. Son créateur, le compositeur Franck Vigroux, va présenter sa nouvelle performance, *Centaure*, fusion de sonorités électroniques et acoustiques et d'images des corps et mouvements de deux danseurs. Une séance spéciale est consacrée à la confrontation directe entre différentes écritures : lors de séquences d'environ vingt minutes, un écrivain met en jeu son texte dans un dialogue avec un musicien ou un plasticien. D.B.

➡ DU 19 AU 21 NOVEMBRE à Anis gras à Arcueil. 01 49 12 03 29 et lelieudelautre.com.

© BENOÎTE FANTON

Le collectif 4e souffle dans une nouvelle création : *À flux tendu*.

DANSE

Kalypso *toujours plus* HAUT

En 2015, les Centres chorégraphiques nationaux (CCN) ont eu 30 ans. Pour marquer le coup, Mourad Merzouki, directeur du CCN de Créteil et du Val-de-Marne, a concocté une troisième édition du festival de danse Kalypso particulièrement relevée : plus de 200 artistes, 70 représentations, étalées sur un mois et demi, et un étonnant voyage dans une discipline artistique vivante et créative.

La Maison des arts de Créteil accueille plusieurs spectacles dont *Répertoire#1*, une création originale qui réunit cinq chorégraphes – dont Mourad Merzouki - et trente danseurs. Le théâtre Debussy de Maisons-Alfort reçoit la compagnie d'Anne Nguyen et son *bal.exe*, mélange de musique classique et de l'une des spécialités de la danse hip-hop : le popping. Le hip-hop est lui aussi à l'honneur. Une soirée anniversaire lui est consacrée le 21 novembre, un moment inédit de brassage générationnel avec quelques-uns des acteurs de la culture hip-hop en France. Un coup de chapeau naturel pour le CCN de Créteil, fervent soutien des danses urbaines. ■ D.B.

➡ **DU 5 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE à Créteil, Maisons-Alfort, Paris et dans six villes d'Île-de-France. 01 71 33 03 39 et ccncreteil.com/kalypso.**

© J.-P. LOYER

Le groupe Karpatt.

MUSIQUES ACTUELLES

Sons d'automne

✱ Adeptes du jazz ou de la chanson française, compagnons du rock, du blues, du reggae ou du rap, fans des mots bien ciselés, les représentants des musiques actuelles abondent et ne demandent qu'à se faire entendre. Tous les ans, Évolusons, festival organisé par le Réseau musiques 94, leur ouvre la scène.

Aux côtés de formations et d'artistes déjà bien installés - Karpatt, Minuit 6 Heures, Flouka, Laurent Viel, Nosfell, Babass Escobar -, le festival donne un coup de pouce à de nouvelles voix. Des groupes émergents du Val-de-Marne sont auditionnés en amont d'Évolusons, une sélection est faite par un jury professionnel. Les quatre finalistes vont animer les premières parties de soirée. Après cette confrontation avec le public, ils seront accompagnés pendant un an par le Réseau. D.B.

➡ **DU 12 AU 28 NOVEMBRE à Arcueil, Cachan, Fresnes, Ivry, Villejuif et Vitry.**
01 45 60 57 67 et reseau-musiques-94.fr.

L'ŒIL VERS...

Pellicules espagnoles

✱ Un festival dédié au cinéma espagnol sans Pedro Almodovar serait incomplet. L'Œil vers... l'a bien compris et a donc retenu *Femmes au bord de la crise de nerfs* dans la programmation des Journées cinématographiques du Val-de-Marne contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples. Ce sera le plus vieux film de la sélection – il date de 1989 -, tous les autres sont des œuvres récentes.

Les films projetés - une quinzaine - trouvent leur inspiration dans l'actualité de l'Espagne. Ils ausculteent une société bouleversée de toute part : mémoire de la guerre civile et de la dictature, crise économique, immigration. *La Belle Jeunesse* (Jaime Rosales), *Amador* (Fernando Leon de Aranoa), *C'est ici que je vis* (Marc Recha), *D'amour et de dettes* (Francisco Avizanda) sont autant de parcours d'exclus, de récits de saccages de vies, celles des jeunes en premier.

Après 35 ans de silence, l'Espagne entame un retour sur son passé franquiste. *Les Chemins de la mémoire* (Jose Luis Penafuerte) ou *Pain noir* (Augusti Villaronga) rouvrent quelques vilaines blessures. Le pays assiste aussi à la tragédie du naufrage d'embarcations de fortune où s'entassent des centaines de migrants qui témoignent dans *Sombras*, d'Oriol Canals. Des maux et des questions qui n'appartiennent pas qu'à l'Espagne, mais à l'Europe entière. D.B.

➡ **DU 24 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE dans onze salles du Val-de-Marne. 01 45 13 17 00 et loeilvers.org.**

D.R.

Amador, une histoire d'amitié entre deux exclus.

AGENDA

THÉÂTRE

TOUT UN MONDE
À la recherche de l'homme idéal, Cendrillon ne peut pas s'être arrêtée au premier prince venu. Hélène Ventoura parle d'amour, entre gaudriole et humour noir, et invoque une femme qui ne s'en laisse pas conter.
➡ **Du 12 au 15 novembre au théâtre Romain-Rolland à Villejuif. 01 49 58 17 00 et trr.fr.**
➡ **Le 12 décembre à l'espace culturel André-Malraux au Kremlin-Bicêtre. 01 49 60 69 42 et ecam-lekremlinbicetre.com.**

LE MISANTHROPE
La compagnie Kobal't propose un *Misanthrope* très enlevé sans rien perdre de la fragilité d'un personnage que la quête d'amour tient au dehors du cercle de ses pairs.
➡ **Le 15 novembre au théâtre Paul-Éluard à Choisy. 01 48 90 89 79 et theatrecinemachoisy.fr.**

STUPEUR ET TREMBLEMENTS
Le roman d'Amélie Nothomb trace un portrait sombre de la hiérarchie au Japon. L'adaptation de Layla Metssitane permet de s'interroger sur la place des femmes dans les différentes sociétés.
➡ **Du 20 au 29 novembre au théâtre de Saint-Maur. 01 48 89 99 10 et theatresaintmaur.com.**

LETTRES DE L'INTÉRIEUR
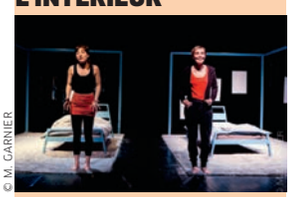
© M. GARNIER
Deux jeunes filles de 15 ans entament une correspondance sans se connaître. Au fil des lettres, ce lien devient nécessaire pour supporter la solitude, la peur, le doute, les questions sur la vie. Adapté d'un best-seller pour la jeunesse de John Marsden.
➡ **Le 20 novembre au Sud-Est théâtre à Villeneuve-Saint-Georges. 01 43 89 54 39 et villeneuve-saint-georges.fr.**

NÉE SOUS GISCARD
Comment devenir un adulte équilibré quand on a grandi au son de Ringo ou Patrick Juvet ? C'est en substance la question que pose Camille Chamoux dans cette évocation intelligente et drôle de la génération née sous Giscard. Dur, dur !
➡ **Le 25 novembre au centre Georges-Pompidou à Vincennes. 01 43 98 68 87 et vincennes.fr.**

CIRCUIT COURT
Quand trois scènes voisines – Chevilly-Larue, Fresnes et Rungis – s'associent, cela donne un festival original, Circuit court. Au programme : sept pièces contemporaines où la parole et l'écriture sont au centre des projets de création.
➡ **Du 26 novembre au 5 décembre. Information et réservation dans chacun des théâtres partenaires.**

(EX) LIMEN

© LELAABO
Après *Hold on*, la compagnie Le Laabo revient sur la brutalité du monde du travail et sur la destruction de l'identité à laquelle peut mener la placardisation.
➡ **Les 4 et 5 décembre au théâtre Gérard-Philipe à Champigny. 01 48 80 05 95 et champigny94.fr.**

DANSE

VIVLIO
La nature est un livre immense dans lequel la compagnie Myriam Dooge trouve l'inspiration.
➡ **Le 10 novembre à la salle Jacques-Brel à Fontenay. 01 71 33 53 35 et fontenayenscenes.fr.**

LA TÊTE À L'ENVERS
Il y a trente ans, le hip-hop arrivait en France. Une conférencière entreprend de raconter son histoire. Des danseurs surgissent sur le plateau, donnant corps au cours. Une manière originale de raconter les différents styles de cette danse.
➡ **Le 14 novembre au Sud-Est théâtre à Villeneuve-Saint-Georges. 01 43 89 54 39 et villeneuve-saint-georges.fr.**

PIXEL
Danse des corps et tourbillon de lumière ne font qu'un dans *Pixel* de Mourad Merzouki. Un spectacle féerique et fascinant.
➡ **Le 21 novembre au Pôle culturel à Alfortville. 01 58 73 29 18 et pole-culturel.fr.**

À ELLE(S) SEULE(S)
Une femme et ses deux enfants : un modèle familial de plus en plus fréquent, que la compagnie Le Sillage interroge dans sa réflexion sur l'enfance et son rapport au monde.
➡ **Le 4 décembre au centre culturel Aragon-Triolet à Orly. 01 48 90 24 24 et centre-culturel-orly.fr.**

MUSIQUE / CHANSON

LAS HERMANAS CARONNI

© F. PERROGON
Sœurs jumelles, Laura et Gianna Caronni adaptent avec brio des thèmes musicaux venus des quatre coins de la planète. Avec un goût affirmé pour les sons de leur Argentine natale.
➡ **Le 13 novembre à la médiathèque de Gentilly. 01 41 24 27 10 et ville-gentilly.fr.**

DE PAUW/DEFOORT
Le comédien belge Josse De Pauw voit le temps passer et se prépare à une vieillesse qui n'est pas encore tout à fait là en dansant et jouant avec la musique de Kris Defoort, jazzman inspiré et créatif, dans un hommage à Thelonious Monk.
➡ **Le 21 et 22 novembre au théâtre Jean-Vilar à Vitry. 01 55 53 10 60 et theatrejeanvilar.com.**

NUIT DE LA SOLIDARITÉ
L'association Collectif enfants d'Algérie organise, en partenariat avec la ville d'Orly et le Conseil départemental, un concert au profit des enfants privés de familles. Les fonds recueillis permettront de financer de nombreux projets. Pour animer cette soirée : HK et les Déserteurs et l'Orchestre national de Barbès.
➡ **Le 21 novembre au centre culturel Aragon-Triolet à Orly. 01.48.90.40.85 et centre-culturel-orly.fr.**

BELLS ARE RINGING

© B. AMSELLEM
Chouette, une comédie musicale ! Jean Lacornerie, directeur du théâtre de la Croix-Rousse à Lyon est un grand défenseur du genre et a mis au goût du jour cette fable écrite par les scénaristes de *Chantons sous la pluie*.
➡ **Le 24 novembre au Centre des bords de Marne au Perreux. 01 43 24 54 28 et cdbm.org.**

TOUR DE PAROLES
Jacques Rebotier est un joueur de mots aussi véloce que poète. Avec le quatuor Béla, il attrape des chansons, les siennes ou celles du répertoire traditionnel, et en fait la matière musicale et politique d'un concert recyclé.
➡ **Le 27 novembre à la salle des fêtes de la mairie d'Ivry. 01 49 60 25 08 et ivry94.fr.**

JAZZ'N CO
Tous les ans en juillet, l'Association départementale d'information et d'actions musicales (ADIAM 94) organise un stage d'initiation au jazz. Les élèves de cette année se sont entraînés sur des œuvres d'artistes célèbres (Cab Calloway, Otis Redding…) et en donnent un aperçu.
➡ **Le 28 novembre à la Ferme du Grand Val à Sucy. 01 41 73 11 79 et adiam94.org.**

CAMÉLIA JORDANA, ÉLIE GUILLOU

© B. VALOGNES
Deux artistes, deux voix. La première affirme un style très personnel au fil du temps, beaucoup d'amour, de générosité et de mélancolie baignent ses textes. Le second raconte l'itinéraire d'un chanteur débutant à l'ironie décapante.
➡ **Les 4 et 5 décembre au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 46 70 21 55 et theatredivryantoinevitez.ivry94.fr.**

EN FAMILLE

CONTES D'AFRIQUE
Deux contes mis en scène par Grégoire Callies. Le premier, *Ça va !*, rapporte les petites histoires du quotidien d'une ville en guerre, Kinshasa. Le second, *Jules Verne et le Griot*, s'empare des textes du romancier sur l'Afrique.
➡ **Les 16 et 28 novembre au théâtre Roublot à Fontenay. 01 48 76 59 39 et jean-pierre-lescot.com.**

LE ROI SANS TERRE
Une épopée poétique, faite de musique, de mots et d'images, portée par un comédien, un musicien, des paysages miniatures sous lesquels se cache une forêt de ballons lumineux qui deviennent autant de surfaces de projections.
➡ **Le 21 novembre à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel à Vincennes. 01 43 98 68 87 et vincennes.fr.**

MANOVIVA
Virtuoses, poétiques, émouvantes, drôles, les marionnettes à cinq doigts de la compagnie Girovago e Rondella sont à couper le souffle. Un spectacle en peu de mots mais de beaucoup de grâce et de plaisir.
➡ **Le 22 novembre au centre culturel Lamartine à Cachan. 01 45 47 72 41 et theatredecachan.fr.**

CHUT ! JE CRIE

D.R.

Ce duo chorégraphique de la compagnie L'Ébouriffée est un portrait de petits et de grands émois. Ceux qui traversent les enfants, mais aussi les adultes et tous se trouvent plongés au cœur de situations où l'émotion est maître du jeu.
➡ **Du 25 au 28 novembre à Gare au théâtre à Vitry. 01 55 53 22 26 et gareautheatre.com.**

ROSE

Rose est une princesse de mots tordus. Les mots s'embrouillent dans sa bouche mais ses idées restent claires. Dans la cour, pas question pour elle de se laisser «ennuimerder » par les grands.
➡ **Le 27 novembre au centre culturel Aragon-Triolet à Orly. 01 48 90 24 24 et centre-culturel-orly.fr.**

MON ARBRE À SECRETS

Dans l'esprit d'un livre animé de Marine Perrin et Olivier Ka, ce spectacle décline avec grâce toutes les interrogations autour du secret, du silence, de la confiance.
➡ **Les 2 et 5 décembre à la Maison des arts à Créteil. 01 45 13 19 19 et maccreteil.com.**

MAINTENANT QUE JE SAIS

La compagnie d'Olivier Letellier a travaillé sur l'engagement et créé une trilogie dont chaque volet concerne un âge de la jeunesse. *Maintenant que je sais* s'adresse aux lycéens, *Je ne veux plus* aux collégiens, *Me taire* aux élèves de cours moyen. Trois solos très touchants par l'auteur de *Oh boy* !
➡ **Le 5 décembre au théâtre André-Malraux à Chevilly-Larue. 01 41 80 69 69 et theatrechevillylarue.fr.**

À LA BRIQUETERIE

CHAMBRE 209

Chambre d'hôpital, lieu de soin, de vie ou de mort. Dans un cube accessible au public par ses quatre côtés, Sylvain Groud danse la vie d'hôpital avec douceur. Une table ronde sur la présence des danseurs en unité de soin accompagne le spectacle.
➡ **Le 12 novembre.**

DES PARADIS

Kevin Jean s'est beaucoup confronté à la gravité, à la verticalité et il explore aujourd'hui l'espace du sol avec un trio qui réagit à l'exiguïté comme à l'immensité. Comment le corps se joue-t-il des limites et des territoires pour s'approcher du paradis ?
➡ **Le 9 décembre**

➡ **Tout le programme de la Briqueterie au 01 46 86 17 61 et sur alabriqueterie.com.**

AU MAC VAL

WEEK-END ANNIVERSAIRE

© N. LESUEUR

Deux journées de rencontres, de performances et de visites pour fêter les dix ans du musée et découvrir les nouvelles expositions : *L'effet Vertigo,* œuvres de 70 artistes présents dans la collection du MAC VAL, et *Seven Corridors* de François Morellet.
➡ **Les 5 et 6 décembre.**

➡ **Tout le programme du MAC VAL au 01 43 91 64 20 et sur macval.fr.**

CARTE BLANCHE À

MICHAËL HOULETTE

DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE ROBERT-DOISNEAU

Le grand pari(s) de la photographie

© MIRELA POPA

Au mois de novembre, Paris devient la capitale mondiale de l'image avec son salon Paris Photo, qui se tient chaque année depuis dix-neuf ans déjà. La crise du marché de l'art ? La photographie ne la connaît pas. Les changements de modes ou de codes ? La photographie s'en accommode et s'adapte comme elle a toujours su le faire, surfant royalement aujourd'hui sur la vague numérique. Un désintérêt du public ? Cela serait plutôt le contraire si l'on considère la fréquentation de la trentaine d'institutions, de musées ou de galeries publiques qui l'exposent en permanence, sans parler des galeries privées et, surtout, sans omettre les dizaines de festivals qui lui sont consacrés chaque année en France.
La photographie est sans conteste l'un des plus étonnants véhicules de savoir inventés par l'homme. À la fois archaïque et terriblement novatrice, capable d'enregistrer le réel et de le détourner, la photo est un médium qui touche à tout et se mêle de tout, tout le temps : de l'histoire, de la politique, de l'économie, de la science, de la création, du sport, de l'environnement, des médias, de la famille, de l'intime, du « pipole », du banal et de l'extraordinaire… La liste est interminable. Ajoutons au passage que le métier de photographe est, paraît-il, le métier rêvé des Français, que la photographie est omniprésente au point qu'on ne la remarque parfois même plus et qu'une dramatique et pourtant simple photo diffusée par la presse et les écrans du net peut éveiller des consciences face à un désastre humain.
« *L'analphabète de demain ne sera pas celui qui ignore l'écriture, mais celui qui ignore la photographie* », avait écrit l'un de ses théoriciens en… 1930. Tout l'enjeu est là : ne pas ignorer le rôle que la photographie (nous) joue, regarder comment nous nous représentons le monde, observer comment nous nous comprenons nous-même.
C'est l'objectif que s'est fixé la Maison de la photographie Robert-Doisneau de Gentilly. Elle porte fièrement le nom d'un de ses plus grands praticiens, lui-même natif de cette petite commune de banlieue. La « Maison Doisneau » fêtera ses vingt années d'existence en 2016 et s'engage à nous faire ouvrir grand les yeux. ■

➡ **Exposition actuellement présentée : Lena Gudd, *La trace invisible des gens.***

Maison de la photographie Robert-Doisneau : 1, rue de la Division-du-Général-Leclerc à Gentilly.

Contacts : maisondoisneau.agglo-valdebievre.fr 01 55 01 04 86.

8 000 coureurs sont attendus au parc interdépartemental des sports de Choisy, du 21 au 26 novembre.

© J.J. PAISLEY

CROSS DU VAL-DE-MARNE

De la gadoue et du PLAISIR

Choisy-le-Roi. Le traditionnel cross international du Val-de-Marne aura lieu cette année du 21 au 26 novembre au parc interdépartemental des Sports. Un événement pour tous les amoureux des courses en milieu naturel.

C'est le rendez-vous automnal des férus de courses nature. Le cross international du Val-de-Marne, dont c'est la 23e édition cette année, est de retour au parc interdépartemental des sports de Choisy, du 21 au 26 novembre, avec un parcours classique de plusieurs boucles. Et en cette année préolympique, les meilleurs coureurs des délégations kényane, éthiopienne, ainsi que des pays de l'Est de l'Europe seront présents pour en découdre. Une course Élite qui constituera un temps fort de cette semaine sportive. Mais ce ne sera pas le seul. Car le cross du Val-de-Marne, ce ne sont pas moins de 15 courses programmées le dimanche 22 novembre, point d'orgue de la semaine, avec des distances et formats différents pour que chacun y trouve son compte : jeune pousse, coureur amateur ou bien athlète confirmé.

Mais quel que soit le niveau, il est fortement recommandé de bien s'équiper pour limiter les glissades et autres chutes dans la gadoue. Car un cross sans gadoue, ce n'est pas un cross. Ainsi, on retrouvera notamment la course « Elle et lui », épreuve en couple relancée l'année dernière sur une distance de 8 km, mais aussi la « foulée internationale 18 » et ses 1 500 pompiers - dont les pompiers de Paris - qui s'élanceront dans un trail de 18 km, le « trail découverte » de 9 km et, bien sûr, les traditionnelles épreuves de cross toute la journée… Les plus jeunes, du primaire au lycée, auront eux aussi leurs courses, et du 23 au 26 novembre, sont programmées les épreuves de durée, le championnat départemental UNSS et le championnat académique UFFS. Au total, sur la semaine, 8 000 coureurs sont attendus.

Soutenu par le Conseil départemental et organisé par le comité d'athlétisme du Val-de-Marne, cet événement sportif se veut être avant tout une fête du sport et de l'athlétisme. C'est sans doute pour cette raison qu'il est autant apprécié des coureurs et du public.

ANTHONY LARCHET

PROGRAMME COMPLET sur www.athle94.org.
Renseignements : 01 77 01 18 56
et cross94@athle94.org.

© C. PETIT

OBJECTIF RIO 2016

« Être prêt le jour J »

DIMITRI BASCOU, 28 ans et hurdleur de l'US Créteil, n'arrête pas de progresser. Cet été, lors des Mondiaux de Pékin, il a battu son record personnel en demi-finale du 110 m haies et fini 5e en finale. Maintenant, il a les J.O. de Rio en ligne de mire.

Quel bilan tirez-vous de ces Mondiaux ?
Ce résultat, c'est la continuité de ma saison. Une petite blessure et quelques problèmes techniques ont contrarié ma préparation. Dans ces conditions, battre mon record perso (13"16) et me qualifier pour la finale sont une réelle satisfaction.

Expliquez-nous la particularité du 110 m haies…
C'est une course qui allie vitesse et technicité. Il faut perdre le moins de temps possible en sautant les haies. D'ailleurs, on ne dit pas « saut » mais « franchissement » car il faut que cela devienne le prolongement naturel d'une de nos foulées. Plus ce geste est naturel et plus il s'inscrit dans le sens de la course.

Comment allez-vous préparer les Jeux de Rio ?
Il faut que j'acquière une grande constance. C'est très important de ne pas se disperser. Au niveau physique et mental, avec Giscard Samba-Koundy, mon coach à l'US Créteil, je vais essayer d'optimiser ma préparation pour ce rendez-vous. Aux Jeux olympiques, ce seront deux à trois jours de compétition et il faudra être prêt le jour J. Ce n'est pas la peine de se mettre trop de stress, ni de faire la course avant. Dès la reprise de l'entraînement, je vais me fixer l'objectif de décrocher une médaille. Si j'y arrive, tant mieux, dans le cas contraire, j'aurais donné mon maximum.

L'US Créteil n'est-elle pas un vivier de champions des haies en France ?
C'est vrai et c'est impressionnant. Pascal Martinot-Lagarde, Cindy Billaud sont passés à Créteil avec Giscard. Les haies à l'USC, c'est toute une histoire. Avec Pascal, nous étions deux athlètes issus du club en finale des Championnats du monde. Et puis, il y a Giscard. C'est un passionné. Il aime tellement les haies qu'il trouvera toujours le moyen de vous rendre plus forts.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALAIN JÉGOU

www.facebook.com/dimitri.bascou.7

© M. LUMBROSO

ENDURANCE MOTO

Sur le PODIUM !

Championne du monde en titre, l'équipe val-de-marnaise du GMT94 Yamaha et ses pilotes David Checa, Kenny Foray et Mathieu Gines ont terminé la saison d'endurance 2015 en beauté. Ils ont décroché, le 20 septembre, la deuxième place au Bol d'or et un titre de vice-champion du monde. A.J.

EN BREF

CYCLISME

◆ Lors des championnats de France de cyclisme sur piste, les 3 et 4 octobre, Michaël D'Almeida (US Créteil) est devenu champion de France du kilomètre. À son actif, deux autres podiums : une belle troisième place en keirin et en vitesse individuelle.
Un autre Cristolien s'est distingué : Benjamin Édelin. Il s'est classé troisième dans l'épreuve du kilomètre et deuxième en keirin.
Les dames de USC n'ont pas été en reste avec la deuxième place d'Olivia Montauban et la troisième place de Sandy Clair. Olivia Montauban s'est aussi classée deuxième en vitesse individuelle.

COURSE EN VILLE

◆ Le 29 novembre déroulera la 17e édition de la Corrida de Thiais, organisée par le Thiais Athletic club et la ville.
Plusieurs courses sont au programme, dont la mini-corrida de 1,630 km pour les enfants, les 5 km et la fameuse corrida de 10 km. L'épreuve est ouverte aux coureurs nés en 2000 ou avant. Le tout dans une ambiance festive.
Attention, il n'y aura pas d'inscription le 29 novembre.
Renseignements : www.corridadethiais.com.

TRIAL

◆ L'espace sportif de Sucy-en-Brie organise, le 15 novembre, « La Sagittaire ». Une course éco-responsable, avec 80 % du parcours se déroulant sur des chemins et dans les bois. Une épreuve d'une distance de 21,5 km ouverte aux coureurs mais aussi aux marcheurs qui passeront par le mont Griffon en forêt Notre-Dame, puis longeront le Réveillon.
Un circuit très « nature » à seulement 20 km de Paris.
Départ à 10 h, du lycée Budé à Limeil-Brévannes. Arrivée au gymnase du Plateau de Sucy.
Renseignements : ess-athle.fr ou 06 60 60 45 47.

TOUT LE SPORT SUR VALDEMARNE.FR

◆ Si vous souhaitez vous renseigner sur les lieux de pratiques sportives, les actions du Conseil départemental, l'actualité du sport en Val-de-Marne ou bien encore consulter le guide des aides du Département, une seule adresse : valdemarne.fr.

© M. GÉNON

DÉCOUVERTE

Le cimetière parisien d'Ivry s'étend sur plus de 28 hectares.

Un *écrin* de verdure *au cœur de la* VILLE

Ivry-sur-Seine. En ce mois de novembre, il est de tradition de se recueillir et de rendre hommage aux disparus. Le cimetière parisien d'Ivry n'échappe pas à cette tradition. Découverte de ce lieu de mémoire et écrin de verdure propice au recueillement.

En ce jour d'automne où le soleil éclaire d'une lumière éclatante le cimetière, les parures des arbres explosent de magnifiques couleurs. Avec plus de 1 900 spécimens de 66 essences différentes dont d'immenses rangées de platanes, le cimetière parisien d'Ivry, d'une surface de 28,38 hectares, a été conçu comme tous les autres cimetières parisiens de façon paysagère. La première partie de ce cimetière a été construite en 1861 et la seconde en 1874.

« *La Toussaint se prépare dès le mois de septembre,* explique Benoît Gallot, conservateur du cimetière parisien d'Ivry. *Nous accueillons chaque année près de 100 000 usagers et pendant les trois semaines autour de la Toussaint, c'est quelque 33 000 personnes qui se déplacent ici.* » Devant cette affluence, les effectifs se mobilisent avec des renforts de cantonniers venant des bois de Vincennes ou de Boulogne pour ramasser les feuilles mortes, contrôler les entrées, guider les usagers et parfois accompagner en véhicule les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ce cimetière comprend plusieurs carrés militaires où reposent des soldats de la Première Guerre mondiale et de la Seconde. Entourant un buste de Missak Manouchian, ses compagnons de l'Affiche rouge et lui-même, fusillés au mont Valérien, y sont enterrés. Non loin de là, Lazare Ponticelli, le dernier poilu français, repose dans la sépulture familiale à la division 41.

La biodiversité préservée

Au gré des déambulations dans les allées, on peut découvrir les sépultures du comédien Louis Seigner, du résistant Albert Ouzoulias, du photographe Élie Lotar, d'Arthur London, de la peintre Nathalia

Lieu de mémoire, le cimetière abrite un grand carré en hommage aux soldats morts durant la Grande Guerre.

Quarante-huit espèces d'oiseaux ont fait leur nid en ce lieu, comme cette perruche à collier.

La gestion écologique du lieu a permis aux fleurs et aux herbes de gagner du terrain.

C'est ici que Missak Manouchian et ses camarades de l'Affiche rouge reposent.

Le cimetière d'Ivry a été qualifié de « réservoir fonctionnel pour la trame verte ».

Gontcharova ou de Pierre Daix, décédé en 2014. La nécropole totalise 48 000 concessions et 240 000 personnes y sont enterrées. Ce cimetière est un îlot de verdure au cœur de la ville et d'un nouveau quartier surgi de terre. Grâce à une gestion écologique exemplaire, la biodiversité y est préservée.

Au début des années 2000, la conservation s'est engagée dans une gestion plus écologique en engazonnant les trottoirs. *« Entre 2004 et 2014, nous avons réduit de 80 % le volume des produits phytosanitaires,* précise le conservateur. *Et depuis 2011, nous sommes engagés dans une démarche zéro phyto. »* Depuis, herbe et gazon ont gagné petit à petit les lieux et leur donnent aujourd'hui un cachet esthétique, apprécié de plus en plus par les usagers mais aussi par les promeneurs.

Avec ses 28 hectares baignant la nuit dans un noir total pour le bien-être des chauves-souris et autres rapaces, le cimetière parisien d'Ivry a été qualifié de *« réservoir fonctionnel pour la trame verte »,* précise le conservateur. Depuis bientôt trois ans, Pierre Delbove, naturaliste et membre actif du CORIF (Centre ornithologique d'Île-de-France), regarde et écoute l'avifaune. *« Parmi les 48 espèces d'oiseaux, les plus représentées sont les perruches à collier et les corneilles. On observe également des mésanges, des fauvettes, des grives, des pouillots qui apprécient les nombreux arbres et notamment les platanes. »* Une chouette hulotte se fait entendre régulièrement mais n'a pas été encore aperçue, tandis que la colonie de hérissons et un renard malin n'hésitent pas à se montrer au petit matin... ■ CLAUDE BARDAVID

POUR EN SAVOIR PLUS : cimetière parisien d'Ivry. 44, avenue de Verdun. M° : Porte-de-Choisy, bus 183.

VERS DES PRATIQUES FUNÉRAIRES ÉCOLOGIQUES

◆ **Un jardin cinéraire, aménagé de façon paysagère avec une pelouse, des rosiers, des arbustes et des bancs, offre aux usagers deux possibilités pour disposer des urnes contenant les cendres du défunt. Dans le cavurne, l'urne est déposée dans une case cimentée enterrée dans la pelouse. La famille a la possibilité de poser une plaque afin d'identifier le défunt. Les cavurnes sont entretenus par la Ville de Paris et peuvent contenir jusqu'à quatre urnes. Le deuxième équipement proposé est un terrain de 1 m² de forme rectangulaire. La famille réalise à ses frais la pierre tombale et un petit caveau destiné à recevoir des urnes cinéraires. On peut personnaliser les concessions cinéraires en y posant une pierre tombale, des fleurs, plaques, photos. L'entretien est à la charge des familles. Très apprécié, cet équipement sera étendu d'ici la fin de l'année avec de nouveaux massifs de fleurs et l'installation de nouveaux bancs.**

◆ **Dernier tabou à lever en matière de mort, celui des produits injectés dans les corps à fin de conservation et qui finissent dans la nappe phréatique. Pour Benoît Gallot, *« l'idée serait de réserver un espace conçu de façon paysagère dans lequel seraient inhumées uniquement des urnes biodégradables. Pour les cercueils, les familles s'engageraient en signant une charte, à utiliser du bois non traité. Quant aux corps, ils ne recevraient aucun produit de conservation ».* Ce projet verra-t-il le jour d'ici 2017-2018 ?**

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Ateliers de l'imprimerie Cino del Duca vus d'un bureau. Années 1960.

1954-1989 *Cino del Duca* ou la force de la PRESSE POPULAIRE

Pendant trente-cinq ans, presse enfantine, presse du cœur, journaux féminins mais aussi programmes télé et premiers tabloïds sont édités à Maisons-Alfort dans l'entreprise fondée par Cino del Duca. Retour sur le destin d'une imprimerie célèbre dans l'histoire de l'édition.

Fuyant le régime fasciste italien, Cino del Duca arrive en France en 1932. Muni de son expérience dans la vente et les romans populaires, il réussit rapidement à se faire un nom dans le monde de la presse en créant le journal pour enfants *Hurra!* et en fondant les Éditions mondiales. En 1947, il sort *Nous Deux*, premier hebdomadaire à proposer des romans-photos. Soucieux de maîtriser l'ensemble de la chaîne de production, Cino del Duca investit dans l'impression. Il s'installe à Maisons-Alfort en 1954. Dans le même temps, souhaitant obtenir une reconnaissance culturelle, il se lance dans la production cinématographique, non sans succès avec *Touchez pas au grisbi* (1953), *Le Ballon Rouge* (1956) primé à Cannes et à Hollywood, ou encore *L'Avventura* (1960). Il encourage, avec moins de réussite financière, la traduction en français d'auteurs tels que Pirandello, Leopardi, Caldwell ou Steinbeck. Enfin, il s'engage dans l'aide à la création littéraire qui se transformera, après son décès, en prix puis en Fondation Cino del Duca, marquant ainsi durablement l'édition européenne de son empreinte.

Située dans le quartier du Vert-de-Maisons, l'entreprise d'héliogravure se veut, dès sa création, moderne. Elle dispose de machines performantes permettant d'éditer, en couleur et en nombre, bandes dessinées et presse de cœur. En 1955, *Nous Deux* tire à 2,5 millions d'exemplaires. Le magazine est bientôt suivi par d'autres titres tout aussi populaires.

Des tirages considérables

En 1962, Cino del Duca accompagne l'essor de la télévision avec l'hebdomadaire *Télé Jeunes*, devenu *Télé Poche* en 1966, tiré à 1 million d'exemplaires. L'imprimerie maisonnaise contribue également aux succès des magazines féminins (*Modes de Paris*, *Modes et Travaux* ou *Femmes d'aujourd'hui*). Elle fait paraître, de sa création en 1959 à

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Manifestation des ouvriers de Cino del Duca. Automne 1985.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Publications de l'imprimerie Cino del Duca. 1956-1957.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Tract syndical contre la fermeture de l'entreprise. 1985.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Façade de l'imprimerie Cino del Duca en grève. Printemps 1986.

sa disparition en 1972, le journal *Paris Jour*, conçu sur le modèle de la presse anglaise à sensation. Dans les années 1960, Cino del Duca vend près de 4 millions d'imprimés par semaine. Au début des années 1970, c'est le deuxième tirage de magazines en France. Le groupe dispose d'un véritable complexe avec une nouvelle usine à Blois, une autre à Biarritz associées à une fabrique d'encres à Brie-Comte-Robert, il emploie 870 personnes sur son seul site de Maisons-Alfort.

Une crise sévère

Après le décès de son fondateur, en 1967, la société ne connaît plus le même dynamisme. Simone del Duca, son épouse, devient présidente des Éditions mondiales mais opte pour une gestion prudente qui n'accorde que peu de place aux investissements et aux innovations. En 1979, elle cède ses actions à une filiale de la BNP. Rachats et éclatement commencent, les titres *Marie-France* et *Point de vue-Images du Monde* sont vendus. Le plan quinquennal, signé sous l'égide des pouvoirs publics en 1981, n'arrive pas à endiguer la crise.

En 1985-1986, les employés expriment leur volonté de sauver leurs emplois par de nombreuses actions : journées portes ouvertes sur leur lieu de travail, grèves et manifestations spectaculaires. Malgré le soutien de nombreux élus locaux et les démarches entreprises auprès du gouvernement, ils voient leur entreprise placée en liquidation judiciaire en décembre 1987. En 1988, le rachat par Maurice Brébart et l'acquisition d'une nouvelle rotative fait croire à une renaissance mais la situation financière reste complexe. Les salariés reprennent eux-mêmes l'imprimerie pour maintenir l'activité et attirer de nouveaux investisseurs mais, en décembre 1989, un incendie ravage l'établissement. Ce qu'il en reste est démoli en 1992-1993, laissant place à un espace vert donnant rue Cino-del-Duca. ■ ÉLISE LEWARTOWSKI

TÉMOIGNAGE

« UNE IMPRIMERIE MODERNE ET INNOVANTE »

DANIEL LÉGEROT
Ancien responsable CGT de l'imprimerie Cino del Duca, président de l'Institut d'histoire sociale du Livre parisien

Qu'a représenté l'entreprise del Duca pour le Val-de-Marne ?
C'était la plus grosse imprimerie du département et l'une des plus importantes en Île-de-France. À son ouverture en 1954, elle compte plus de 800 salariés, du personnel qualifié avec des salaires relativement élevés. Elle utilise alors des procédés modernes et innovants.

Son propriétaire, Cino del Duca, était un patron atypique…
Né en Italie, un des fondateurs du parti communiste italien, il émigre en France en 1932. C'était un homme dynamique, un éditeur qui avait des idées, créateur de nombreux journaux. Il s'est d'abord lancé dans la presse enfantine, puis dans la presse du cœur (*Nous deux, Intimité*). Il crée le magazine féminin, *Modes de Paris*, et le premier hebdomadaire de programmes de télévision en petit format, *Télé Poche*. Il est aussi à l'origine de *Paris Jour*, premier quotidien au format tabloïd avec impression en quatre couleurs. C'était un vrai homme de presse qui savait entretenir des relations correctes avec ses salariés.

La fin du groupe ne précède-t-elle pas une révolution du monde de l'imprimerie et de la presse ?
Cino del Duca décède en 1967 et laisse le groupe à son épouse qui, peu intéressée, confie sa gestion à ses proches collaborateurs. Par manque d'innovation, il décline. *Paris Jour* disparaît en 1972. De plus en plus de travaux sont faits ailleurs. Nous sommes sous le septennat de Giscard d'Estaing qui encourage à transférer les activités d'imprimerie à l'étranger. C'est le début de la crise profonde qui va affecter l'imprimerie lourde. En juin 1988, les salariés reprennent eux-mêmes l'entité maisonnaise avec 250 emplois mais, en décembre 1989, un terrible incendie va totalement détruire l'entreprise et lui porter un coup fatal. De l'imprimerie del Duca, il ne reste aujourd'hui qu'un espace vert à proximité de la gare RER Vert-de-Maisons.

PROPOS RECUEILLIS PAR DIDIER BERNEAU

SAMEDI 28 NOVEMBRE

12 H > 18 H

ENTRÉE LIBRE

DANS TOUT LE VAL-DE-MARNE

SERVICE PUBLIC

HUMANITE

Fraternite

MOBILISATION

égalité

respect

Entraide

GÉNÉROSITÉ

FÊTE des SOLIDARITÉS

JEUX • ANIMATIONS • SPECTACLES • BUVETTES • DÉBATS • CONCERTS

DROITS

PROTECTION

RECONNAISSANCE

AMITIE

DIGNITÉ

LIBERTÉ

TOLÉRANCE

PARTAGE

tous différents
tous solidaires

Édité par le Conseil départemental du Val-de-Marne - Direction de la Communication/studio graphique - ACTE - Octobre 2015.

3994 Coût d'un appel local depuis un poste fixe

valdemarne.fr/fete-solidarites

VAL de MARNE Le département